GEORGES GUY-GRAND

—

APRÈS QUATRE ANS

A l' " Union pour la vérité "
21, rue Visconti, 21
PARIS (VI°)

GEORGES GUY-GRAND

APRÈS QUATRE ANS

PARIS
Union pour la vérité
21, rue Visconti (VIe)

Juin 1918

Post-scriptum qui peut servir de préface

Pâques 1918.

Ces pages s'achevaient quand la grande offensive allemande, annoncée, puis démentie, puis réannoncée, s'est « déclanchée » sur notre front avec la violence qu'on a pu voir. Et par le fait de cette soudaine attaque les réflexions qu'elles contiennent semblent être devenues sans objet. Des symptômes inquiétants qui s'y trouvent notés rien ne paraît subsister. De nouveau, comme aux jours de la Marne, comme aux jours de Verdun, l'unanimité française s'est reformée, et toute trace de fléchissement dans l'opinion semble avoir disparu. Plus de nationalistes ni de socialistes, plus de « majoritaires » ni de « minoritaires » : il n'y a plus que des Français. Et M. Th. Ruyssen note justement, dans un article du Pays (1), *que, tant à l'extrême droite qu'à l'extrême gauche. on voit s'éliminer d'eux-mêmes les arguments de renoncement des zimmerwaldiens comme les prétentions extravagantes des annexionnistes. « Le droit ; — tout le*

---

(1) 1er avril.

droit ; — rien que le droit ! » « *Aussi bien le fracas de la bataille a-t-il absorbé, englouti les vaines rumeurs des conciliabules défaitistes et dissipé les sophismes troublants.* »

Quelques faits seulement, en guise d' « *illustrations* ». *Un notable député socialiste minoritaire, M. Adrien Pressemane, a déclaré à la tribune de la Chambre qu'il votera ainsi que ses amis (à l'exception des kienthaliens) l'incorporation de la classe 1919, afin d'affirmer,* « *devant l'effort de l'ennemi qui menace, l'inébranlable résolution de tous les partis de tout sacrifier pour assurer le salut de la nation* ». *Une conférence qui devait être faite à Limoges par deux autres minoritaires, MM. Moutet et Frossard, a été ajournée, et les pensées de la fédération se sont envolées* « *vers ceux qui, là-bas, dans la fournaise infernale, luttent avec tant d'abnégation et de vaillance pour arrêter la marche ennemie et sauvegarder le patrimoine commun* ». « *La C. G. T., ont annoncé les journaux, et un grand nombre de syndicats ouvriers français, en différents centres importants, se sont réunis et ont décidé, étant donné les circonstances, d'éviter toute agitation et de prêter leur concours absolu à la défense nationale.* » *Enfin, jusqu'aux audiences du conseil de guerre, l'ouvrier Mouflard, inculpé de défaitisme, a demandé à* « *partir au front* », *et les témoins à décharge d'Hélène Brion, et Hélène Brion elle-même, ont tous protesté qu'il ne fallait pas confondre* « *pacifisme* » *et* « *défaitisme* » *et qu'ils ne voulaient pas de la paix à tout prix.*

On ne demanderait qu'à se réjouir sans réserve de ces heureux témoignages et qu'à déchirer ces pages, si quelques doutes, dont on s'excuse, ne persistaient

dans l'esprit. Deux fois déjà, depuis cette guerre, lors de la Marne et lors de Verdun, l'opinion française s'est pareillement trouvée dans cet état de grâce unanime, et moins de quelques semaines après ces secousses l'effet en était oublié. L'Italie a connu, elle aussi, lors du désastre de Caporetto, une semblable communion nationale : qu'en reste-t-il ? Passato il pericolo, gabbato il santo ! *Passé le danger, on se moque du saint ! dit un proverbe de là-bas. Et l'on est obligé de se demander, avec un grand trouble, s'il faut l'éclair des désastres pour apercevoir les conditions du salut public et les bases des sociétés policées. La démocratie serait-elle ce régime sans mémoire que ses adversaires l'accusent d'être ? Ou plutôt, car il s'agit de physiologie des peuples bien plus que d'institutions, serait-il vrai que les Germains peuvent spéculer sans danger sur la capacité d'oubli des peuples gallo-latins et plus spécialement du peuple français ? Ils s'en vantent assez ouvertement. Auraient-ils raison ?*

Ne dramatisons pas. Il est naturel que les luttes de partis, dans la sécurité relative d'une guerre stabilisée, retrouvent quelque chose de leur liberté et de leur âpreté du temps de paix. C'est la vie d'une démocratie : Montesquieu déjà ne s'en effrayait pas. Il est normal que les partis n'abdiquent pas leur droit de critique et de contrôle. Il y a du vrai dans le discours de M. Pressemane, et la bonne foi des « pacifistes », même les plus extrêmes, n'est pas en cause. On en conviendrait bien plus facilement si les circonstances n'étaient pas si tragiques. Mais à aucun moment — c'est tout l'objet de ces pages de le montrer — il ne convient de perdre de vue la distinction de ce qui est

le plus essentiel *et de ce qui peut attendre. Réaliser d'abord le principal, qui est de délivrer le territoire et d'assurer une paix juste, poursuivre ensuite les tâches intérieures : comme il devrait être possible, sur ces bases, de s'accorder entre Français !*

Or on ne peut s'empêcher de remarquer — tout soupçon de mauvaise foi écarté — la faiblesse des raisonnements de défaillance. A quoi sert-il de déclarer, comme le fait maintenant M. Pressemane, que « le droit de notre pays était évident et clair comme une lumière », si, lorsque le danger sera passé, on recommence à se comporter comme si ce droit était trouble et équivoque ? « L'ultimatum à la Serbie, la déclaration de guerre, l'invasion de la Belgique : tout dictait notre devoir ». Sans doute, mais cela n'a pas cessé d'être vrai même au temps de la guerre de tranchées : pourquoi alors être plus violent dans les controverses intérieures que contre les auteurs responsables de ces crimes qui dominent tout ? Et à quoi sert de déclarer qu'on n'est pas défaitiste et qu'on a horreur du militarisme si, en fait, *par l'étalage d'une sensibilité amollissante ou par un doctrinarisme aveugle, on risque de livrer le pays à la forme la plus impitoyable de ce militarisme ? On aura beau, et de très bonne foi, se désoler pathétiquement. La servitude ne s'en sera pas moins abattue sur le monde.*

On n'en dira pas davantage, ne demandant qu'à faire confiance à l'élan du sentiment national et du sens de la justice qui s'affirment si magnifiquement dans ces jours d'épreuve. Mais si, de nouveau, ces principes et ces évidences recommençaient à s'obscurcir dans les consciences, peut-être quelques-unes des réflexions qu'on va lire ne seraient-elles pas inutiles.

Pentecôte 1918.

Cinquante jours ont passé. L'offensive allemande n'est pas à son terme. Après une première et vaste « poche » enfoncée dans notre chair vive, l'ennemi prépare une autre ruée. Nous sommes « à la veille, a dit Lloyd George aux Communes, de la plus grande attaque peut-être de cette guerre ». Les journaux abondent en détails sur la reprise imminente de l'offensive.

Cependant que voyons-nous ? Les luttes intérieures ont atteint une acuité qu'elles avaient rarement connue. Les gouvernements les plus énergiques que nous ayons depuis la guerre sont harcelés par des oppositions qui se préoccupent moins de collaborer que de dénigrer et de blesser. Il s'est trouvé des journaux pour ne pas dire un mot de l'avancée allemande, au moment où elle était le plus violente. Un député socialiste a écrit que « la paix par la victoire » était une formule de la « coalition réactionnaire », et pour avoir protesté contre cette aberration, M. Ferdinand Buisson vient d'être accusé, à son tour, par M. Adrien Pressemane, d'être partisan d'une « guerre d'extermination ». Et des grèves prennent fin, de grandes grèves dans un pays envahi, qui subit encore l'outrage de l'agresseur...

Nous n'avons même pas attendu d'être hors du danger pour nous moquer du saint...

Fête-Dieu 1918.

M. Lloyd George ne se trompait pas, ne nous trompait pas. L'attaque est effroyable, les plus douloureuses surprises ne nous ont pas été épargnées. L'ennemi vise la capitale. Une nouvelle bataille de la Marne se prépare.

Extrait d'un article de M. Paul Faure, dans le journal socialiste minoritaire le Populaire *(de Paris), paru le jeudi soir 30 mai :*

« Nous ferons appel au sang-froid et au courage des populations ouvrières, même si les heures viennent plus graves et plus angoissantes. Jusqu'au bout ! Nous resterons avec le Paris populaire, le Paris des grands jours qui a connu de terribles menaces et n'a jamais désespéré du salut de la Nation. Les semeurs de paniques ne sont pas des nôtres.

« Quant au mouvement pacifiste irrésistible, « comme en Russie », il ne trouverait pas d'adversaires plus irréductibles que nous, s'il se produisait. »

Nous sommes au rouet, dirait Montaigne.

PRO DOMO

« Au fond, la justice a le même principe que la science, seulement celle-ci est restée dans le domaine objectif, tandis que l'autre est entrée dans le domaine des actes moraux. Quand nous obéissons à la justice, nous obéissons à des convictions très semblables à celles que nous impose la vue d'une vérité. Des deux côtés l'assentiment est commandé ; ici, il s'appelle démonstration ; là, il s'appelle devoir. »

LITTRÉ.

PRO DOMO

Le premier numéro de notre quatrième série, où l'on a pu lire trois « directions » données par l'*Amitié civique* aux membres de ses Foyers, a valu aux administrateurs de l'*Union pour la vérité* une correspondance importante. De très vieux amis de notre Association y ont retrouvé avec joie une note qui leur est chère. « Les membres de l'*Union*, nous écrit-on, ont dû en recevant ce numéro sentir que quelque chose vit — toujours de même — de ce qui nous a si profondément charmés en 1893 et que nous appelions l'*Union pour l'action morale.* »

Mais d'autres fidèles amis, non point à vrai dire de l'*Union pour l'action morale*, mais de l'*Union pour la vérité*, ont été moins satisfaits. Ils ont estimé que ce numéro, et l'action dont il donne des preuves, constituait une dérogation grave à l'esprit de l'*Union pour la vérité*. Les statuts en main, ils nous ont fait part de leur étonnement, de leurs craintes, de leurs griefs. Il faut écouter ces plaintes et leur opposer des raisons. Car si l'on a cru pouvoir recommander — et si l'on recommande plus instamment que jamais — une discipline civique, on n'a jamais perdu de vue que l'*Union pour la vérité*, par son objet fondamental qui est « d'aider ses mem-

bres à se former des jugements justes », leur propose avant tout, par dessus tout, une discipline de l'esprit.

Considération capitale, et qui dépasse le cercle restreint d'une controverse entre membres d'une même Association. En ce quatrième hiver de guerre, pendant que s'apprête peut-être un nouvel et formidale assaut, il se trouve que la conscience de bien des citoyens est troublée, mais pour des raisons bien différentes. Les uns, tournés surtout vers l'intérieur, s'inquiètent des régressions qui peuvent se produire, qui déjà se sont produites, dans l'ordre politique, social, moral, et ils ont tendance à méconnaître les dures nécessités des périodes de guerre. Les autres n'ont pas oublié le crime d'il y a quatre ans, et la fidélité de leur souvenir les rend surtout attentifs aux conséquences de ce crime, qui dépassent en horreur tout ce que l'on pouvait craindre. Les uns reviennent, sont déjà revenus, à l'état d'esprit du temps de paix ; la guerre a marqué les autres d'une empreinte qui ne s'effacera plus. Mais n'anticipons pas sur l'objet de ces pages, rappelons seulement qu'il n'est possible de les écrire que parce que, à moins de cent kilomètres du lieu où on les médite, la résistance des combattants a créé de la sécurité. Puisque cette sécurité donne le loisir de réfléchir, réfléchissons.

I. — *Au temps de paix*

Parmi les plaintes qui nous ont été adressées, les unes sont violentes et passionnées. Ce n'est pas une raison pour ne pas les entendre, leur véhémence même est bien souvent une preuve de sincérité. L'avouerons-nous cependant ? Nous avons été remués plus à fond par les critiques sobres et mesurées, qui dénotent chez leurs auteurs le goût des disciplines de la raison. Écoutons-les de préférence.

Voici donc ce qu'écrit un de nos amis :

Persuadés qu'en temps de guerre les citoyens se doivent tout entiers au service de la patrie, les administrateurs de l'*Union*, après avoir, semble-t-il, un peu hésité, se sont exclusivement consacrés à la propagande patriotique. Il ne m'appartient pas de les en blâmer. Mais il est permis de penser qu'ils pouvaient prendre parti plus nettement et déclarer d'abord que l'*Union* s'effaçait provisoirement devant la *Ligue civique*... Pratiquement, elles vont se confondre, ou plutôt la seconde doit absorber la première.

Cette confusion inévitable me paraît fâcheuse. La recherche du vrai, vous l'avez dit vous-même dans la préface de votre *Calendrier-Manuel* (p. XIII), est incompatible avec l'esprit de propagande. Votre Association se proposait, quand elle s'est fondée, de maintenir chez ses membres la perpétuelle liberté d'esprit qu'exige la recherche de la vérité, de faire passer dans la pratique générale les méthodes critiques (Statuts I, II, A et B). Ces maximes ne sont pas et ne sauraient être celles de la *Lique civique*.

Et notre correspondant, à la fin de sa lettre,

revient sur ces principes avec une insistance émouvante :

Sacrifions s'il le faut à la patrie notre repos, nos biens, notre existence, mais non pas notre raison. Le pays de Descartes, de Pascal et de Voltaire n'est pas celui de Treitschke et de Bernhardi. Dans le patrimoine sacré que nous défendons tous aujourd'hui, l'amour passionné du vrai compte au moins autant qu'une province... D'ailleurs vous savez certainement par cœur ce texte admirable que vous avez jadis justement proposé à nos méditations :

« Il faut avant tout aimer la vérité, vouloir la connaître, croire en elle, travailler si on peut à la découvrir. Il faut savoir la regarder en face et se jurer de ne jamais la fausser, l'atténuer ou l'exagérer, même en vue d'un intérêt qui semblerait plus haut qu'elle. »

(G. Paris, discours de réception à l'Académie, 28 janvier 1897, cité dans le *Calendrier-Manuel,* 20 mars, p. 157.)

Telle est la plainte la plus forte que nous ayons reçue. Elle s'inspire d'un esprit, se réclame d'un patronage qui nous sont trop chers et trop familiers pour qu'on puisse laisser de telles paroles sans réponse. C'est toute l'activité de l'*Union* depuis la guerre qui est ici évoquée et critiquée. Il importe de s'en expliquer.

Mais d'abord réparons, dans la lettre de notre correspondant, une omission (1). Car cette omission,

---

(1) Rectifions aussi une erreur de fait qui a été commise par beaucoup de nos amis. L'*Union pour la vérité* ne peut se con-

en vérité, est capitale. L'article II, paragraphe A) de nos statuts, auquel se réfère notre ami, dit exactement que l'objet de l'*Union* est de maintenir chez ses membres « la perpétuelle liberté d'esprit qu'exigent la recherche de la vérité et LA LUTTE POUR LE DROIT ». Le paragraphe B) ajoute que cet objet est « d'entretenir dans le public, par son exemple et sa propagande, *l'amour actif de la vérité et du droit* ». On saisit l'importance de l'addition. Les fondateurs de l'*Union, dès le début*, ont entendu ne jamais séparer la recherche de la vérité de la lutte pour le droit ; les deux objets sont indivisibles. Qu'est-ce, en effet, que le droit, sinon la discipline de la raison dans l'ordre politique et moral, de même que la recherche de la vérité exige la discipline de la raison dans l'ordre spéculatif? Sans doute, on n'ignore pas que la notion de droit est

---

fondre avec la *Ligue civique*, pour la simple raison que celle-ci a une organisation complètement indépendante, dirigée vers l'action immédiate et très large, tandis que l'*Union* reste une association « de mutuelle éducation philosophique et civique ». Si une confusion pouvait se produire, ce serait entre l'*Union pour la vérité* et l'*Amitié civique*, qui est en quelque sorte une filiale de l'*Union pour la vérité*, orientée aussi vers l'action. Mais l'*Amitié civique* est proprement une « mission temporaire à l'intérieur », née de la guerre et d'une durée limitée. Quand elle aura rempli son objet, l'*Union*, qui lui a donné naissance, lui survivra. En tout cas, les deux associations sont distinctes et leurs objets ne se peuvent confondre. Le temps de guerre, et d'une guerre longue, exige une action spéciale : c'est l'objet de l'*Amitié civique*. Mais une guerre, et une guerre longue, pose à la raison toute une série de problèmes qu'il faut aborder avec un véritable esprit critique. L'examen de ces problèmes, dans l'avenir comme par le passé, est le but propre de l'*Union pour la vérité*.

une de celles qui prêtent le plus à l'équivoque et au sarcasme. Les réalistes de l'école de Marx la tiennent pour une « idéologie bourgeoise » périmée, ceux de l'école de Machiavel la prennent pour une fameuse « nuée », les comtistes de stricte observance ne voient en elle qu'une dangereuse abstraction métaphysique. Ce n'est pas le moment de disputer de ces thèses. Ce n'est pas non plus le moment de prouver que l'idée du droit, sainement entendue, n'est incompatible ni avec l'expansion normale de la vie, ni même avec ce qu'il peut y avoir de légitime dans un certain mérite de la force ; elle ne vise qu'à soumettre à une discipline rationnelle l'expansion de cette vie et de cette force. Sur le fond même de la notion, sans se perdre en définitions laborieuses, ce qu'il faut seulement affirmer, c'est que, à l'*Union pour la vérité*, on a toujours tenu pour essentiellement raisonnable, pour moralement vraie, l'idée du droit telle qu'elle travaille, non pas sans doute absolument depuis 1789, mais plus efficacement pourtant depuis la révolution française, les sociétés les plus civilisées que nous offre jusqu'à ce jour la planète Terre, c'est-à-dire les vieilles nations policées et démocratiques de l'Europe occidentale. Il est permis de penser autrement, mais quiconque, pour parler encore comme notre déclaration initiale, n'a pas pensé ces propositions, « n'a rien à faire avec nous ; quiconque les *pense* doit venir à nous, ou, ce qui est équivalent à nos yeux, faire la

même chose que nous ». La France, notre correspondant a raison de le rappeler, est le pays de Descartes, de Pascal et de Voltaire ; il convient de ne pas oublier non plus qu'elle est celui de Montesquieu, de Renouvier et de Proudhon. On s'en fera ainsi une image plus exacte et plus riche.

Que d'ailleurs, en fait, l'idée du droit n'ait jamais été absente des préoccupations de l'*Union,* c'est ce que montre un rapide coup d'œil sur son passé. A quelle occasion s'est produite, dans l'ancienne *Union pour l'action morale,* la première scission, qui fut douloureuse et profonde? A propos d'une question de droit : l'affaire Dreyfus. L'*Union pour la vérité,* bien qu'elle préexistât à cette crise nationale, est née, sous sa forme actuelle, de cette affirmation de la conscience juridique. Suivons ses travaux. On peut lire, dans le fascicule-programme des éditions de l'*Union,* à la fin des séries des « Libres Entretiens », l'indication d'un numéro « *hors série. Lutte pour le droit. Finlande, Alsace, Pologne. Compte rendu des entretiens de Pontigny. 1911* ». La neuvième série des *Libres Entretiens* (1912-1913) est consacrée à la *colonisation;* et c'était encore, au moins autant qu'une étude spéculative, une « lutte pour le droit ». La *Correspondance* de l'Union a parlé comme il convenait de la situation des jeunes Égyptiens et de celle des Juifs russes. Faut-il ajouter que l'enquête « sur le rapprochement franco-allemand », parue dans la même *Correspondance* la veille même de la guerre, est toute dominée

par l'idée de droit? C'est enfin dans le local de l'*Union* que s'est constituée, en 1913, la *Ligue internationale pour la défense du droit des peuples*, qui a tout de suite, comme aujourd'hui la *Ligue civique*, vécu d'une existence indépendante, mais dont quelques-uns des fondateurs étaient aussi ceux de l'*Union* (1). A aucun moment on n'a donc séparé ici le souci du droit de celui de la vérité. Et si nous écoutons les avis de notre conscience, beaucoup plus sévère pour nous que les plus sévères de nos censeurs, ce n'est pas ce reproche que nous entendons : avons-nous eu tort de nous soucier du droit? mais bien celui-ci : avons-nous assez fait pour le droit?

II. — *L' « Amitié civique »*

Tel est notre esprit, tout notre esprit. On sait comment on s'efforçait de le réaliser, aux temps lointains de la paix. La guerre venant, l' « amour actif de la vérité et du droit» imposait d'impérieux devoirs. Que devait-on faire ?

Pouvait-on continuer, comme si l'Europe n'était pas en feu et la France envahie, ces sereines discussions d'idées qu'on reprendra, le cœur meurtri,

---

(1) Pendant la guerre, le rédacteur en chef des *Cahiers* de cette Ligue a tenu à maintenir ses principes devant les faits. Voir P. B. : *le Droit des Peuples : les principes à l'épreuve des faits :* Entretiens des non-combattants, septembre 1916.

quand le territoire sera délivré et l'incendie éteint ? On ne l'a pas pensé. Ce n'était d'abord pas possible en fait, dans la rupture générale des liens accoutumés. Et puis on ne le voulait pas. Pas un instant on n'a songé ici à se mettre « au dessus de la mêlée », non par sot chauvinisme, mais parce que la défense immédiate du droit violé exigeait un concours *actif*. Les périodes de crise veulent d'autres méthodes que les délibérations placides : il est inutile d'insister, une fois de plus, sur cette notion d'évidence. Il fallait agir, vivre d'abord, et remettre à plus tard de philosopher.

Est-ce à dire qu'on dédaigne de philosopher, et qu'on fasse bon marché, parce que c'est le temps de guerre, de la noblesse de la pensée ? Il n'est pas besoin de longuement réfuter une telle insinuation. La citation du supplément littéraire du *Times*, insérée au premier numéro des *Entretiens des non-combattants* (1), soulignait notre but : « Il y a beaucoup de gens qui, en temps de guerre, accueillent mal les idées, comme si, parce que l'on se bat, on n'avait plus le droit de penser. Mais précisément, tant que l'on se bat, il faut se rappeler pourquoi l'on se bat ». Bien qu'ayant l'esprit moins libre que les Anglais, surtout à ce moment, on s'efforçait d'accomplir « le devoir spirituel des *non-combattants*, qui est de garder notre raison claire, et notre conscience na-

(1) Page 27.

tionale aussi ferme et inébranlable qu'en temps de paix. »

Quant au mépris de la raison ce n'est pas ici — est-il besoin de le dire? — qu'on en fera jamais profession. La devise même de l'*Amitié civique* en fait foi : *superatur intellegendo*, pour surmonter comprendre. Ce n'est pas ici qu'on s'appropriera cette parole d'un philosophe qu'on a voulu opposer, par un contraste violent qui fera sans doute médiocrement plaisir à celui qu'on en croit louer, à celles de Gaston Paris. « Si j'avais à choisir, j'aimerais encore mieux, devant le crime, m'indigner, et ne pas comprendre ». (1) Cette parole, on ne la prononcera pas, pour la simple raison que pour s'indigner du crime il est d'abord élémentaire de *comprendre qu'il est le crime ;* et ainsi se trouve rétablie cette primauté de la raison qu'on avait d'abord cavalièrement niée. M. Bergson en conviendrait sans doute puisqu'il ajoute tout aussitôt : « Il y a des colères qui puisent, dans l'approfondissement de leur objet, la force de se maintenir ou de se renouveler. La nôtre est de celles-là. » Que la théorie explicative dont le philosophe fait suivre cette déclaration soit de tout point exacte ce n'est pas ici le lieu de le prétendre; constatons seulement que dans ses paroles se trouvent nettement

(1) H. Bergson, discours prononcé à la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques le 12 décembre 1914. L'auteur qui oppose M. Bergson à Gaston Paris est M. Victor Giraud, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1918.

définies les deux attitudes de la pensée devant les grands événements de l'histoire des hommes : approfondir l'objet, c'est-à-dire comprendre, étudier les causes et les effets, creuser les notions, avec toute la probité, toute l'impartialité, toute la rigueur scientifique qu'il est possible d'atteindre ; puis juger, porter des jugements de valeur, prendre parti, et ne pas s'interdire, si la gravité du cas l'exige, l'indignation ou la colère, car l'impartialité scientifique n'est pas la neutralité morale. (1)

Mais il n'est pas toujours loisible de poursuivre parallèlement ces deux opérations qui exigent, pour être poussées à leurs plus extrêmes détails, des minuties infinies. Il est des cas où il faut juger rapidement, sur la connaissance des seuls faits essentiels, et agir avec la même urgence. C'est ce qui arrive dans toutes les périodes de crise ; c'est ce qui s'est produit en 1914. La seule chose dont avaient besoin, et ceux qui couraient aux armes, et ceux qui, à l'arrière, comme on a essayé ici de le faire, s'efforçaient modestement de les aider, c'était la certitude qu'en même temps qu'ils défendaient la patrie ils luttaient pour le droit. Cette certitude, il n'était pas un Français, en 1914, qui n'en fût animé, et elle était vitale. Dès lors le devoir, le plus urgent devoir, était clair. Il fallait défendre la patrie, la terre du droit, par le mode

---

(1) Voir, sur la distinction de ces deux notions, un article de la *Revue de métaphysique et de morale*, mai 1916.

d'action le mieux approprié aux forces de chacun.

Ce devoir, il ne nous appartient pas de dire comment il a été rempli. On est bien loin de prétendre que l'action de l'*Union*, depuis quatre ans, ait été de tout point satisfaisante. Qu'elle ait tâtonné, commis des erreurs de méthode; qu'elle n'ait pas toujours trouvé la forme pratique la mieux ajustée aux besoins du moment; qu'elle n'ait pas toujours suffisamment marqué, au nom même de ses principes, sa réprobation de certaines propagandes, nous en convenons les premiers. Nous sentons cruellement nos insuffisances. Encore ne faut-il pas se faire une idée fausse de la nature de l'action qui a été entreprise, et particulièrement de l'action de l'*Amitié civique*, qui en est la dernière forme. C'est ce que ne paraissent pas voir avec assez de clarté quelques-uns de nos critiques.



C'est mal nous comprendre, par exemple, que de dire, comme notre correspondant, que « les administrateurs de l'*Union*... se sont exclusivement consacrés [depuis la guerre] à la propagande patriotique ». Le terme de *propagande* est impropre, les membres des équipes de l'*Amitié civique* se sont toujours défendus de « faire de la propagande » au sens ordinaire et péjoratif du mot. Il n'y a qu'à lire, pour s'en convaincre, les programmes et les *Courriers* de l'*Amitié civique*. Ils ont tenu formelle-

ment à distinguer leurs méthodes des procédés grossiers qu'on croit communément assez bons pour le peuple : qu'on se rappelle seulement comment est défini le mot « instruire » au cinquième Entretien sur « l'offensive morale allemande ».[1] Peut-être n'ont-ils pas constamment réussi à spécialiser en ce sens leur effort, — il faut avoir pris contact avec les difficultés concrètes et les différents publics pour faire les mises au point nécessaires, — mais ils l'ont fermement voulu et essayé. Par là, ils ont conscience d'être restés fidèles à l'esprit « de mutuelle éducation philosophique et civique » qui est celui de l'*Union pour la vérité*.

Sur le mot de *patriotique* même, fâcheusement accolé au terme franchement mauvais de propagande, il convient de bien s'entendre. Certes, il n'y a pas à rougir, en aucun temps, de se proposer de bien servir la patrie, et surtout quand la patrie est attaquée. On n'est pas non plus insensibles aux nécessités de la prudence politique, et la conciliation de l'idéal le plus haut, le plus généreux, avec les atténuations qu'impose la vue claire, précise, impitoyable des réalités concrètes, est notre constant souci. On n'ignore pas que la patrie a un corps, qu'il faut défendre par des moyens corporels. Cet élément charnel, substantiel, ces réalités âpres ou charmantes de la terre française, on laisse

---

(1) *Pour une discipline civique.* n° 1 de la 4e série, page 23.

aux poètes lyriques le soin de les chanter; on s'en défend ici par une sorte de pudeur; mais comme on les aime! Pourtant ce n'est pas là peut-être ce qui nous émeut le plus, ni surtout ce qui nous *détermine* le plus. Il faut voir plus haut. Pourquoi éprouve-t-on, à défendre la France, une fierté que ne *peuvent* pas connaître, avec cette qualité, les soldats de la Germanie? C'est que la terre française est la patrie du droit, du droit tel qu'on l'entend en Occident : thème classique qu'on nous dispensera de développer une fois de plus. et qui, malgré les réserves auxquelles on souscrit d'avance, n'en reste pas moins foncièrement vrai. C'est que la cause pour laquelle coule le sang français est une cause *juste :* voilà qui éclaire notre patriotisme. Et c'est bien la preuve que l'*Union*, qui a toujours défendu le droit, se trouve, aujourd'hui comme par le passé, dans le plein accomplissement de son objet.

A plus forte raison ne jugera-t-on pas à propos de réfuter un autre grief directement porté contre les missionnaires de l'*Amitié civique*. Quelques amis véhéments de l'*Union* sont allés jusqu'à les accuser, aimablement, de s'être « vendus au gouvernement ». On a eu beau spécifier, formellement, que des « auxiliaires volontaires » n'étaient pas des « émissaires », que l'engagement « de se conformer à la politique officielle des Alliés, quant à la détermination des buts de guerre », n'entraînait pas, pour les

membres du groupe, l'aliénation de « leur droit de citoyens à signaler les fautes et à promouvoir des réformes » (1), leur affaire a été claire. Vendus ! ce sont des vendus ! on ne le leur a pas envoyé dire. Quelque déplaisant qu'il soit de paraître d'accord avec les « puissants du jour », on fera aux membres de l'*Amitié civique* l'honneur de croire que, s'ils se sont spontanément offerts au gouvernement français comme « auxiliaires bénévoles » — est-il besoin de dire qu'ils n'en ont retiré aucun profit d'aucune sorte, et qu'il leur eût été plus agréable de se tenir cois ? — ce n'est pas parce qu'ils entendaient faire des déclarations gouvernementales la mesure de la vérité et la règle du droit, mais parce que les déclarations gouvernementales, sur les points les plus essentiels, — qui n'empêchaient pas de graves réserves de détail, — leur paraissaient elles-mêmes conformes à la vérité et au droit. La vérité et le droit, voilà toujours leur suprême objet. Et s'il se trouve que la vérité, par une bonne fortune assez rare, est d'accord dans ses grands traits avec des thèses officielles, loin d'en éprouver du chagrin il convient d'en prendre acte et de s'en réjouir.

Plus troublant, parce que plus discret, est un grief voisin du précédent, qu'on trouve exprimé dans la lettre de notre ami :

---

(1) *Manuel de l'Amitié civique*, pages 10 et 11.

Dans cette croisade où vous engage le seul zèle de la vérité, la perspective des contraintes séculières vous nuit plus que vous ne pensez; et vous avez mauvaise grâce à nous demander notre confiance quand vous avez pour vous la complaisance visible du monde officiel, et qu'il faut affronter le conseil de guerre pour oser publiquement vous contredire. Votre apologétique ressemble à celle des catholiques rationalistes : ils pensent librement, mais doivent conclure comme les autres. La raison, qu'ils consultent, doit toujours finalement s'incliner devant le dogme infaillible. Ne vaudrait-il pas mieux se passer d'elle ?

Il est vrai, la menace de la contrainte suffit à vicier radicalement les discussions d'idées. On aimerait mieux s'en tenir, comme au temps de paix, sans se soucier de la complaisance ou de l'hostilité du « monde officiel », à la confrontation libre et franche des thèses adverses. Mais précisément nous ne sommes plus au temps de paix, et la question est de savoir jusqu'à quel point le plein exercice de la liberté est compatible avec l'état de guerre. On ne pense pas qu'il le soit absolument; on estime que lorsque la Liberté est en péril les libertés des citoyens doivent provisoirement, pour la sauver, subir quelques restrictions (1) : au surplus l'exemple de la Russie suffit à montrer ce que peut produire l'abus de la liberté, en face d'adver-

---

(1) Voir notre appel de décembre 1916 : *alors interviennent les simples citoyens*, page 19. Voir aussi, pour plus de détails, une étude publiée dans la *Revue de métaphysique et de morale* de décembre 1917 : *de la liberté en temps de guerre.*

saires ou d'ennemis qui ne la pratiquent pas. Ce n'est pas à dire qu'on donne toute licence à l'arbitraire ; quand la guerre devient si longue qu'elle s'est insérée dans la vie normale d'un peuple, il faut respecter le plus possible les libertés des citoyens, et les restrictions, quand elles s'imposent, doivent être égales pour tous, sans considération de classes, de partis, ni de personnes. Quand on sert la cause du droit, il faut veiller à ce que soient observées, dans l'exercice de la justice, les garanties juridiques. Les protestations fondées contre les violations de la loi, nous les faisons nôtres. (1)

Mais, ceci dit, il faut bien observer que la pente est glissante, dans les périodes de crise, de l'exercice d'un droit légitime à l'action favorable à l'ennemi : bien habile qui pourra établir une démarcation précise. Et d'autre part, et surtout, si, dans le doute, les droits individuels sont respectables, les droits de cette grande personne morale qui s'appelle la France, et la France servante du droit, la France toujours piétinée par la violence, le sont peut-être davantage. Dans les discussions présentes sur les droits, on oublie presque toujours ce fait simple et effroyable qu'*il y a* ENCORE *la guerre*. On verra tout à l'heure d'autres conséquences de cet oubli.

---

(1) C'est dire que nous n'approuvons pas les irrégularités qui ont pu se produire dans les procès en cours, si ces irrégularités sont établies.

D'ailleurs, il convient peut-être de ne pas exagérer cette tyrannie et d'être équitable, même vis-à-vis de M. Georges Clemenceau. Au bout de quatre ans de guerre, par le seul fait que nous en arrivons presque à ne plus sentir le caractère anormal d'une telle crise, la plume, sinon la parole, connaît une liberté dont elle avait été jusqu'à présent sevrée. Si la censure politique n'est pas abolie complètement, et ne peut pas l'être, même par un gouvernement dont il ne faut tout de même pas oublier qu'il a pour chef un vieux libertaire, — et cela seul est une leçon bien frappante — il n'en est pas moins vrai que les conceptions et les jugements les plus hardis peuvent s'exprimer, sans être blanchis, dans les journaux. Les rédacteurs de la *Vague* ou du *Journal du Peuple*, tant qu'ils se bornent à exprimer des opinions, ne passent pas en conseil de guerre. Tout ce que l'état de guerre peut supporter de liberté de la presse s'est implanté dans nos mœurs. Il y a donc quelque exagération dans le grief de notre correspondant.

Il en faut retenir pourtant un fait vrai. Les rédacteurs ne passent pas en conseil de guerre, mais quelques-uns de leurs lecteurs vont s'asseoir au banc des accusés. Les auteurs de brochures ne sont pas inquiétés, mais les distributeurs paient pour les auteurs. La plume est libre, mais la parole est étroitement surveillée. La censure continue à prévenir les écarts de l'une ; la prison frappe, parfois avec excès, les imprudences de l'autre. Cette dis-

proportion choque la raison et la justice, (1) d'autant plus que le mal que produisent les sous-entendus de la parole imprimée, par la diffusion du journal ou de la brochure, est certainement plus grand que celui causé, dans un cercle restreint, par un propos même franchement séditieux. On se contente ici de poser le problème, de souligner le contraste, sans autre objet que d'attirer l'attention, d'une part sur la nécessité de l'équité dans les poursuites, d'autre part sur la responsabilité morale de l'écrivain. C'est un difficile problème que celui de la liberté ; ce n'est pas toujours une chose aisée que d'en accorder le principe avec le salut public.

Quoi qu'il en soit, c'est sur ce terrain de la liberté restaurée que nous nous plaçons aujourd'hui. Mais on voit qu'elle a ses risques et ses dangers. Elle permet de véhiculer toutes les doctrines, aussi bien celles de renoncement et de dissolution que celles de noblesse et de salut. Elle doit donc avoir pour correctif une sévère discipline spontanée, dont le manque peut entraîner des catastrophes. C'est à maintenir ou à établir cette discipline, à ne pas laisser défaillir le sens du droit qu'on voudrait ici travailler.

---

(1) Tel paraît avoir été le sentiment des juges d'Hélène Brion, qui ont accordé le sursis à la condamnée. — On n'entend pas approuver, d'autre part, toutes les condamnations prononcées par les tribunaux pour propos subversifs ; certaines ont été très sévèrement appréciées par des esprits très pondérés.

III. — *Le souci de la vérité.*

Soit, dira peut-être notre contradicteur, l'intention de l'*Union* a toujours été d'être fidèle au droit ; mais que devient en tout cela le souci de la vérité ? Le droit a-t-il toujours été où l'*Union* l'a vu ? En d'autres termes, ces mots de *vérité* et de *droit*, considérés par l'*Union* comme indissociables, et auxquels elle tient à rester également fidèle, sont-ils, en fait, aussi étroitement associés dans la cause qu'elle soutient qu'elle le donne à entendre ? L'*Union* a vu le droit du côté des alliés : que ferait-elle s'il était, d'aventure, du côté des ennemis ? Bref, quelle serait son attitude s'il était démontré, objectivement démontré, que la vérité et le droit sont en faveur des thèses allemandes, et s'il lui fallait choisir entre l'amour de la patrie et l'amour de la vérité ?

Il est toujours un peu ridicule de dire, après coup, ce que l'on eût fait, et il ne faut pas dissimuler que s'il avait fallu prendre une telle décision notre trouble de conscience eût été grand. Il a dû être grand, en Allemagne, chez les hommes qui n'avaient pas entièrement renoncé à toute probité de pensée, et dont plusieurs ont quitté leur pays afin de s'exprimer librement. Ce n'est jamais sans déchirement qu'un combat se livre, dans les esprits bien nés, entre le cœur et la raison. Pourtant on croit pouvoir dire, sans forfanterie rétrospective, que ce choix n'eût pas été douteux. Ce n'est pas ici, à l'*Union pour la vérité*, qu'on rencontrera

jamais la justification de la formule nationaliste : qu'il ait tort ou raison, c'est mon pays (*right or wrong, is my country*). Dans la pratique bien des précautions s'imposent, qu'il n'est pas toujours facile de voir avec netteté; mais sur la règle même de la pensée il ne saurait y avoir aucune hésitation. On entend rester très simplement fidèles, même en temps de guerre, à l'enseignement de Gaston Paris, et les obus perfectionnés de mars 1918 ne troublent pas plus notre jugement que ceux de décembre 1870.

Toutefois attachons-nous à le comprendre intégralement, cet enseignement, et lisons jusqu'à la fin la page célèbre où Gaston Paris, ouvrant son cours au Collège de France dans Paris assiégé, professait « absolument et sans réserve cette doctrine, que la science n'a d'autre objet que la vérité, et la vérité pour elle-même, sans aucun souci des conséquences bonnes ou mauvaises, regrettables ou heureuses, que cette vérité pourrait avoir dans la pratique ». Définissant les conditions de la moderne « Cité de Dieu », le jeune professeur ajoutait : « Ainsi comprises, les études communes, poursuivies *avec le même esprit dans tous les pays civilisés*, forment au-dessus des nationalités restreintes, diverses et trop souvent hostiles, une grande patrie qu'aucune guerre ne souille. » (1) Il faut donc, pour

---

(1) « Calendrier-Manuel » de décembre, pages 493-494.

que la cité de Dieu s'établisse, que les savants, les penseurs, les artistes de *tous les pays* aient *le même esprit*, sans quoi les conditions de la collaboration sont faussées. Si les uns cherchent la vérité, tandis que d'autres ne visent que la puissance, les premiers sont dupes des seconds, et les « études communes » deviennent impossibles. La cité de Dieu, la société des hommes épris de vérité, ne peut donc reposer, comme la cité terrestre des simples citoyens, que sur la justice. On reviendra plus loin sur cette idée fondamentale.

Pas plus que l'enseignement de Gaston Paris, on n'a oublié les avertissements de Fustel, et l'on sait qu'il n'est pas facile d'étudier le présent avec détachement. « Le regard que nous jetons sur les choses présentes est toujours troublé par quelque intérêt personnel, quelque préjugé ou quelque passion. Voir juste est presque impossible... Il semble qu'il soit au-dessus des forces de l'esprit humain d'avoir l'intuition nette du présent. » (1) Cela est vrai, c'est pourquoi on ne peut se flatter d'écrire dès maintenant l'histoire vraiment scientifique de la guerre. Mais d'abord l'observation est générale. Elle vaut pour l'autre camp plus encore que pour le nôtre. Où pense-t-on que l' « intérêt personnel », le « préjugé » ou la « passion » soient le plus violents, du

---

(1) *Questions historiques*. Cité dans les extraits des historiens français du XIXe siècle, édition Jullian, pages 664, 665.

côté des partisans des Empires centraux ou de celui des amis de l'Entente ? Comparons et pesons, aussi froidement que nous pourrons. D'un côté, un orgueil national jeune et mystique, la croyance absolue à la supériorité du germanisme et au droit d'imposer cette supériorité par tous les moyens, une effroyable volonté de puissance décidée à briser tout ce qui lui fait obstacle et à tout légitimer. De l'autre, un mysticisme, si l'on veut, la religion du droit ; un sentiment qui lui est concomitant, la haine de l'absolutisme aujourd'hui représenté par le prussianisme ; une tradition militaire et une humeur guerrière qui furent à maintes reprises inquiétantes dans le passé, mais qui se sont muées en une volonté pacifique qui n'est sérieusement contestée par personne. Ajoutons que cette mystique et cette haine sont telles qu'on peut les trouver chez un peuple de vieille culture, où l'on n'a plus, depuis longtemps, aucune espèce de fanatisme, où l'esprit critique règne en maître, et de qui l'ennemi avait l'habitude de dénoncer le scepticisme comme une preuve évidente de sa corruption. Si ces analyses sont exactes, de quel côté l'esprit sera-t-il le plus obscurci par les fumées de l'intérêt, du préjugé ou de la passion ? On se contente de poser la question, en laissant à chacun le soin de répondre.

En fait, d'ailleurs, il suffit d'interroger, et de pousser, quelques-uns des champions les plus ardents de cette « objectivité » : on ne tarde pas à

découvrir, sous leur prétention à l'impartialité, une germanophilie parfois honteuse, parfois franchement avouée. Et cela sous le prétexte ingénu que l'Allemagne est, par excellence, le pays de l'objectivité! J'en vois souvent un, de ces « objectivistes » pleins et achevés. La guerre ne lui a rien appris, il est resté après Brest-Litovsk tel qu'il était après Tanger, et il faut lui rendre cette justice qu'il a toujours été imperméable à l'expérience. Il n'a à la bouche, et de la meilleure foi du monde, que les mots d'objectivité, de vérité; il ne prétend tout voir que du balcon de Sirius, avec des verres exacts, non grossissants. Et quand on le pousse, on ne tarde pas à s'apercevoir que, pour lui, Sirius, c'est Berlin, et que son objectivité est celle du roi de Prusse. Questionnez-le sur les responsabilités de la guerre, il vous dira froidement, objectivement, que les nationalistes gouvernaient de fait la France en 1914, que les unionistes étaient au même moment maîtres de l'Angleterre, que Guillaume II n'est qu'un mouton à côté de M. Poincaré ou de M. Delcassé, et le militarisme allemand un jeu d'enfant à côté des retraites militaires de M. Millerand. Voilà ce qu'il découvre du balcon de Sirius : je jure au lecteur que je n'exagère pas... Poussez-le encore, et il vous confessera, sans ambages, car il est d'une absolue sincérité, que, tout en aimant notre pays, il exècre l'Angleterre et il adore l'Allemagne, le pays du monde où l'on est le plus réellement libre, et qu'il a toujours regretté que nous n'ayons pas lié

notre fortune à la sienne. Cela, encore une fois, après Brest-Litovsk. Il ajoutera que les Alsaciens n'ont pas le droit d'être Français, car ils parlent allemand, et la langue est plus « objective » que la volonté. On touche enfin le fond de son « objectivisme »; on touche aussi la limite de ce qu'un Français de 1918 peut humainement supporter. Ajoutons simplement que c'est excessif. L'Allemagne est puissante. Elle est entrée à Odessa. Elle entrera sans doute à Pétrograd. Elle n'a pas encore annexé Sirius.

On ne prétendra pas — est-il besoin de le dire ? — que tous les amateurs d' « objectivité » ressemblent à ce germanophile décidé. Chez la plupart, cependant, on trouve, plus ou moins avoué, un goût secret pour l'Allemagne, soit pour son organisation économique, soit pour son réalisme politique, soit pour sa pensée métaphysique. Et cette tendresse secrète les porte, parfois très inconsciemment, à diminuer ses responsabilités et à grossir celles des Alliés, bref à donner le « coup de pouce » dans l'interprétation objective des faits. Le contraire d'ailleurs peut être également vrai ; il se peut que le patriotisme exclusif, ou l'amour exclusif du droit représenté par les puissances occidentales, incline à passer sous silence certains faits à la charge de celles-ci. On l'a reconnu, il faut y veiller. Fustel avait vu terriblement clair. Mais s'il n'est pas possible de jamais arriver, dans les choses du présent, à l'objectivité complète, il est permis de croire,

sans succomber aux suggestions de l'esprit de parti, que les altérations de la vérité sont en général moins à craindre chez les défenseurs du droit et les amis de la vérité pour elle-même, que chez les historiens et les philosophes d'outre-Rhin, qui ne voient d'ordinaire la vérité qu'à travers leur passion nationale.



D'ailleurs, doute-t-on sérieusement que, sur le fond des choses, l'*essentiel* soit dès à présent su ? La question des origines de la guerre est ce que le Pascal des *Provinciales* appelait une *question de fait:* elle ne relève pas de nos humeurs, ni de nos digestions, ni de nos passions, mais de la preuve historique. Notre correspondant se plaint que nous n'ayons donné sur elle, dans le *Manuel de l'Amitié civique*, que des indications insuffisantes et unilatérales.

Permettez-moi de regretter, dit-il, au risque de vous scandaliser, que la question si délicate et si importante des origines de la guerre ait été légèrement expédiée par les historiens sur qui vous fondez votre créance, et qu'ils se soient prudemment bornés à l'examen critique d'un dossier diplomatique très incomplet.

Plus loin, notre correspondant explique davantage sa pensée :

L'Allemagne a commis assez de crimes, au cours de cette guerre, pour nous dispenser d'en inventer si nous voulons la maudire. Ayons la loyauté de reconnaître que

toutes les responsabilités ne pèsent pas sur elle. M. Lavisse, que vous ne récuserez pas, je pense, écrivait en janvier 1914 (*Correspondance* de l'*Union*, 15 avril 1914), à propos d'un conflit possible entre la France et l'Allemagne : « Entre la France et l'Allemagne, personne n'interviendra en pacificateur, car nos alliés et ceux de l'Allemagne ont besoin que nous nous haïssions. » Ne dénonçait-il pas ainsi, en termes à peine voilés, la fameuse politique d'encerclement qui, en 1911, mit la France au bord de l'abîme, et nous y poussait sans l'intervention habile d'un homme aujourd'hui diffamé ?

Ce n'est pas ici le lieu d'entamer une discussion approfondie sur les causes lointaines de la guerre : on dira seulement que l'accusation d'*encerclement*, sur laquelle s'appuie notre correspondant, a été réfutée par son inventeur, Maximilien Harden en personne, une fois qu'il fut guéri de sa fureur guerrière du début des hostilités. (1) Mais pour être équitable à l'égard de l'*Amitié civique*, il convient de ne pas oublier qu'on ne s'est pas proposé, dans le *Manuel*, de donner une bibliographie complète de la question. Pour l'œuvre pratique qu'on se proposait, il suffisait d'être assuré de l'essentiel, et de le faire connaître. Or peut-on vraiment douter que, tant au sujet des causes lointaines que des causes immédiates du conflit, l'examen des faits et des documents actuellement connus ne fasse ressortir

---

(1) Voir l'analyse de ses articles de la *Zukunft* dans un article de Mme J.-L. Puech : *la Paix par le Droit*, 10-25 décembre 1915, page 576. Il est savoureux de voir le polémiste germanique réhabiliter Édouard VII et M. Delcassé.

avec évidence la responsabilité *principale* de l'Allemagne? Cette question gêne tellement les social-démocrates qu'ils s'opposent obstinément à ce qu'elle soit posée dans les congrès. Et quand le chancelier de l'Empire l'aborde dans un discours officiel, dira-t-on qu'il exprime mieux la vérité « objective » que les gouvernements de l'Entente ? Que toutes les responsabilités ne pèsent pas sur l'Allemagne; que les Alliés n'aient rien à se reprocher ; qu'ils ne connaissent ni l'impérialisme, ni le capitalisme, personne de sensé ne le prétendra ; mais que l'impérialisme germanique et le militarisme prussien soient les facteurs prédominants, décisifs de la catastrophe, c'est ce qui n'est plus contesté par aucun historien vraiment impartial. Notre correspondant lui-même, plus réellement objectif que l'homme de Sirius dont nous tracions tout à l'heure la silhouette, n'en disconvient pas. Il ajoute en effet : « *Pacifiques et libéraux les Alliés ? En face de la puissante et redoutable Germanie, assurément.* » Pour le moment, et pour la tâche de l'*Amitié civique,* on n'en demande pas davantage. On va s'expliquer sur le reste.

Quant aux historiens dont les ouvrages sont recommandés par le *Manuel,* ou envoyés dans les « foyers » de l'*Amitié civique,* n'offrent-ils vraiment aucune garantie de compétence ni de probité ? On ne soupçonnera sans doute pas d'ignorer les règles de la méthode historique, ni de ne pas connaître l'Allemagne, ni de nourrir des sentiments *a priori*

germanophobes, un Seignobos, un Lavisse, un Ernest Denis, un Durkheim, un Victor Basch dont les brochures sur les causes de la guerre sont, à leur date, d'une précision et d'une critique qui ne laissent rien à désirer. Et si l'on est agacé d'entendre dire que c'est Andler qui avait raison, est-ce à Andler qu'il faut s'en prendre ? Mais il y a mieux. Au paragraphe *qui a voulu la guerre* ? on cite en première ligne, et presque exclusivement, des auteurs allemands : l'auteur de *J'accuse* et du *Crime*, Hermann Fernau, il faudrait y ajouter S. Grumbach, l'auteur de l'*Allemagne annexionniste*, et les rédacteurs de la *Freie Zeitung*. Il faudrait y ajouter, aussi, les socialistes minoritaires allemands, dont les discours sont chaque jour plus courageux et plus écrasants, et le prince Lichnovsky, et le docteur Muehlon. Dira-t-on que ces Allemands ou cet Alsacien sont des compères, et qu'ils sont, eux aussi, vendus au gouvernement français, parce qu'ils dénoncent en premier lieu le militarisme prussien ? On le dit parfois... en Allemagne. En France on se sert d'eux pour d'autres conclusions, qu'on va retrouver. Mais scientifiquement, objectivement, on ne niera pas que les travaux les plus complets parus jusqu'à ce jour sur les origines de la guerre n'émanent de certains de ces auteurs.



Ainsi ce n'est pas arbitrairement que notre patrio-

tisme se réclame du droit ; la vérité vient l'établir. Si nous ne pensions pas que dans cette guerre la cause de la France est une cause juste, et qu'il y va, non seulement de la sécurité nationale, mais de l'avenir même de la civilisation occidentale, notre ressort moral en resterait brisé. Mais il s'appuie au vrai. Amour de la vérité et du droit : les deux choses restent liées. Dans le temps de guerre comme aux jours calmes de la paix, l'*Union pour la vérité*, conformément à sa déclaration, reste une « société dont les membres sont d'accord pour ne mettre nul intérêt au-dessus de la vérité », pas plus qu'au-dessus du droit.

Par delà nos insuffisances, notre ligne de conduite continue à nous paraître rationnelle. Dans le grand danger de la patrie et du droit, la vérité essentielle s'imposant avec clarté, il fallait agir d'abord, de notre mieux. Cette action civique n'est nullement incompatible avec l'esprit critique, dont la première règle est de traiter les choses suivant leurs exactes proportions. Accorder les devoirs avec la vie, faire chaque chose en son temps et suivant son degré d'importance, cela aussi fait partie de la discipline de l'esprit. Après quatre ans plus facilement qu'au début, la durée de la guerre et la spécialisation des tâches, sans faire disparaître les nécessités primordiales des états de crise, créent à ceux qui s'efforcent de réfléchir d'autres devoirs, où peut s'exercer plus largement la fonction propre de l'*Union*.

Tout n'est pas dit sur les problèmes spéculatifs, on aura à y revenir. Mais pour le moment une œuvre pratique encore, quoique essentiellement critique, s'impose avec urgence à notre effort. Il s'agit de la discussion rationnelle, sincère et serrée, d'arguments que l'on trouve, en différents milieux, plus ou moins vaguement formulés. Les objections de notre correspondant prennent ici une portée plus générale encore ; elles expriment sur certains points, avec une sincérité et une élévation de pensée qu'on ne songe pas à contester, les arguments que les partisans d'une paix rapide opposent à ceux qui sont restés les fermes défenseurs du droit. C'est donc à un examen de conscience collectif qu'il faut procéder.

LA JUSTICE EN PÉRIL

« Les peuples ont leurs moments de lâcheté ou de stupeur ; ni les paroles, ni les actions n'ont plus de prise sur eux, et tout serait perdu si le salut devait venir de l'élan de la conscience publique. Attendre que les masses se réveillent d'elles-mêmes, ce serait attendre l'impossible ; mais alors il y a des individus qui veillent pour tout un peuple, et c'est pour ces temps-là que les héros sont faits ».

Edgar Quinet (1854).

LA JUSTICE EN PÉRIL

Qu'on en souffre ou non, on est bien obligé de constater qu'aujourd'hui, au quatrième printemps de l'immense guerre, à la veille de la grande offensive, les esprits sont loin d'être ce qu'ils étaient dans les premiers jours du conflit... « Roland sent bien que son cœur est changé », dit le vieux trouvère du héros qu'il avait d'abord présenté, au commencement du combat, comme « plus fier qu'un léopard ». Les Français de 1914 n'éprouvaient pas la fierté du léopard, mais plutôt la résolution farouche du loup de Vigny traqué par les chasseurs. Ce stoïcisme est-il encore celui de tous les Français de 1918 ? On le voudrait, mais on ne peut dissimuler qu'il y a du déchet. Par ci par là on constate les indices d'un fléchissement qu'il ne faut pas exagérer, mais qui serait, s'il s'aggravait, extrêmement inquiétant, non seulement pour les destins du pays, mais pour l'avenir de la justice dans les sociétés humaines. Ce n'est pas seulement la patrie, c'est aussi le droit qui se trouverait, si l'on n'y prenait garde énergiquement, en grave péril. Et c'est aussi la raison, car la prolongation de la guerre fait naître, comme spontanément, une floraison de

sophismes qui obscurcissent l'intelligence, en même temps qu'ils altèrent la force de résistance du peuple français.

Des causes de ce fléchissement, il en est d'inévitables, de fatales, qu'il faut connaître et surmonter, mais contre quoi il est vain de s'indigner. Il en est d'autres, au contraire, qui sont d'origine plus spécialement intellectuelle et morale, et qui appellent une discussion dialectique. Attachons-nous à les voir et à les préciser.

I. *Le fléchissement*

On sait les premières. La plus générale et la plus forte est la lassitude. Fait bien ordinaire, bien banal, au bout de presque quatre ans. On ne peut être, d'une tension continue, des héros. Les combattants eux-mêmes pensent bien rarement, au moins pour la plupart, à la « mystique » de la guerre ; ils font leur métier de soldats, comme naguère leur ancien métier, sans beaucoup le spiritualiser. A plus forte raison ceux de l'arrière, à qui l'absence de dangers et de risques ôte jusqu'au sentiment des jours que nous vivons. Accoutumance normale, bienfaisante même en partie, car elle explique l'extraordinaire insouciance des collectivités bombardées, et renouvelle des forces que l'angoisse perpétuelle exténuerait rapidement, mais qui produit à la fin la fatigue. Lassitude du corps, accrue par le vide de l'esprit. Pour supporter

avec constance, avec une résolution toujours égale, des événements aussi gros de douleurs que cette guerre, il faut avoir constamment à l'esprit le sens de ces événements. Autrement on se désespère dans la nuit. Or le nombre des âmes vraiment citoyennes, dans notre démocratie nominale, est encore bien restreint ; la plupart, repris par l'automatisme, en sont arrivés à ne plus voir de la guerre que ce qui est immédiatement perceptible et concret : les hommes partis, le fils tué, le mari blessé, la voisine plus favorisée, le commerçant qui s'enrichit, les restrictions incommodes. Et cela ne soutient pas. On se résigne, mais bien souvent d'une résignation morne, imposée par la contrainte sociale. Comment exiger davantage, si l'on n'a pas le sentiment des hautes raisons spirituelles, plus encore que vitales, qui redressent le corps fatigué ?

Lassitude donc explicable, qui produit ou à laquelle s'ajoute l'oubli. Le temps fait son œuvre, on oublie. Autre cause de fléchissement, à la fois fatale et en partie bienfaisante, et qui, pourtant, semble intolérable aux cœurs épris de justice. Car la vie ne serait pas possible si elle n'était un perpétuel renouvellement, et ce renouvellement ne serait qu'un flux d'illusion si la vie consciente n'était stabilité et fermeté, et si elle ne gardait la mémoire des heures décisives de l'existence.

En sera-t-il de ces heures, pour les générations qui vont venir, de plus décisives que celles que nous

vivons ? Pourtant on commence à les oublier, dès maintenant, avant même qu'elles soient révolues. On touche du doigt la misère de la nature humaine qui, puisque les raisons de tenir n'ont pas changé, devrait persister dans l'état de constance où elle se trouvait lors de l'agression, et qui ne peut pas. On oublie, en pleine guerre, quand l'élan du début ne devrait pas s'être affaibli, les causes de la guerre, et les raisons de la résistance, et le martyre des victimes, et le prix de ce qui est à sauver... On oublie ou on s'en détourne. Quelle terrible contribution cette guerre apportera, quand on aura le loisir d'y songer, à la psychologie de l'oubli ! Mais c'est à lutter contre cet oubli, à ramener dans le champ de la pensée les hautes idées explicatives des événements qu'il faut, en attendant, constamment s'efforcer.



Lassitude, oubli, ce sont là des causes physiques qui échappent en partie à toute prise morale. Il n'en est pas de même d'autres causes de fléchissement, celles-ci plus spécialement morales et sociales, sur lesquelles l'esprit a plus d'action. L'accoutumance ne produit pas seulement ses effets naturels sur les organismes, elle ramène aussi une reprise progressive de la vie sociale antérieure à la guerre. Et celle-ci, comme toute existence que n'anime pas une ardente spiritualité, déroule méca-

niquement ses habitudes, ses affaires, ses plaisirs, et ses secrètes injustices quotidiennes.

Là encore, il convient de ne pas se scandaliser naïvement. Il y a des nécessités sociales comme des nécessités naturelles. Il faut, dans l'intérêt même de la défense, que les affaires reprennent, que le commerce « marche », que les plaisirs mêmes détendent les combattants. Il faut, par conséquent, faire la part du jeu inéluctable des lois économiques. Pourtant la seule idée de ce rythme normal des choses jure avec la grandeur des jours que nous vivons, et il est intolérable de penser que la guerre, qui, pour les uns est souffrance et mort, se traduit pour d'autres par plaisirs et profits. La vie dite normale, pour toutes les âmes pénétrées du sentiment du juste, nourrissait déjà des tristesses et des révoltes : combien ces tristesses ne seront-elles pas fortifiées, s'il est avéré que même les heures les plus prodigieuses de la vie d'un peuple ne peuvent pas faire fléchir certains égoïsmes ?

Or, nous n'en pouvons malheureusement plus douter. Aux généreuses promesses de 1914, aux élans de fraternité, de fusion des classes et des conditions a succédé une reprise des mœurs d'avant-guerre inévitable sans doute en partie, mais peu propre à réconforter. Et le spectacle de ces deux France, l'une qui se bat, qui souffre et qui meurt, qui s'épuise dans ses intérêts comme dans sa chair, qui use ses femmes et ses invalides

et achève ses économies, l'autre qui s'enrichit ou tout au moins fait son profit de la guerre, et qui, se détachant des images importunes, retourne à ses occupations, à ses affaires, à ses plaisirs, sans trouver à donner à ceux qui pâtissent autre chose que des consolations faciles et peu ruineuses... ce spectacle, inévitable à la vérité, et qui, loin d'être particulier à la France, est peut-être chez nous plus atténué qu'ailleurs, ce spectacle, qui trouble si gravement la mystique de la justice, est quotidiennement la source de mécontentements et d'amertumes auxquels il faut prendre garde.

Que les classes possédantes, que tous ceux qui, à quelque degré, normalement et dans une certaine mesure légitimement, tirent profit de la guerre, veuillent bien y réfléchir. L'idée de la guerre totale, de la nation tout entière sous les armes, de l'effort intégral d'un peuple debout pour se sauver, est incompatible avec le spectacle de certaines inégalités. Du moment qu'on se bat pour le maintien d'une égale dignité entre les peuples, on ne peut éluder les exigences d'une égale dignité entre les citoyens d'une même nation. Dans une lutte aussi sacrée, il est inconcevable qu'on ne s'efforce pas à une plus juste répartition des douleurs, des joies, et aussi des fruits du travail. L'esprit humain aspire à la cohérence, à un minimum d'harmonie. Comment peut-on prétendre se passionner pour la liberté des peuples, pour l'indépendance des petites nations, pour la justice internationale, et rester

insensible à la justice entre producteurs et citoyens, aux inégalités que la guerre aggrave ou crée de toutes pièces ? Comment peut-on exiger le sacrifice des combattants, si l'on ne se sent pas soi-même disposé à pousser le sacrifice jusqu'à l'extrême limite de ses forces et de ses moyens ? Quand on interroge autour de soi les esprits de bon vouloir, on s'aperçoit que, parmi les causes de fléchissement, il n'en est pas de plus graves que cette disproportion en partie fatale, mais aggravée par l'insouciance humaine.

Ce n'est pas à dire qu'il faille suivre sans discipline nos aspirations même les plus généreuses. Il ne suffit pas de définir le juste, il faut encore voir ses possibilités d'insertion dans le présent. Pour ne prendre qu'un exemple, celui auquel songe, en ces jours d'épreuve, le plus spontanément la conscience morale, l'idée juste et démocratique de la guerre totale eût exigé la complète mobilisation des forces nationales, tant à l'arrière qu'au combat, et la totale réquisition des choses. Mais l'application intégrale et immédiate de cette juste aspiration eût vraisemblablement donné lieu à de terribles mécomptes, et d'abord diminué dans une mesure sensible la production du matériel et des fabrications de guerre. On peut bien, par la contrainte sociale, obliger les gens à se faire tuer gratuitement ; on ne peut, s'ils n'y consentent pas, les obliger à travailler sans rémunération. On donne plus volontiers sa vie que son travail : vérité amère que démon-

trent, dans toutes les branches de l'activité économique, d'innombrables exemples, et qu'il faut accepter comme toutes les vérités de fait. Mais, s'il ne faut pas oublier ces nécessités de la nature des choses, il ne faut pas, en sens inverse, les exagérer, et faire une impossibilité absolue de ce qui n'est, dans bien des cas, qu'une nécessité transitoire. Si l'on sentait plus souvent, chez les directeurs de conscience des classes aisées, une vraie générosité et un sincère amour du juste, peut-être serait-il plus facile aux guides du prolétariat de lui enseigner la sagesse...

A ces causes sociales s'ajoutent enfin des causes proprement politiques, qu'il faut indiquer en quelques mots. Ne parlons pas des erreurs gouvernementales ou parlementaires, qui ne sont pas de notre objet. Ne parlons pas non plus des régressions et même des violations des libertés publiques, comme on en a pu constater et comme on en constatera sans doute encore pendant la durée de la guerre. Ce sont là des nécessités inhérentes aux périodes de crise, qu'il faut s'efforcer de réduire au minimum, mais dont il ne faudrait vraiment prendre alarme que si elles avaient pour objet de ruiner les libertés normales et la notion même de la liberté ; c'est ce que ne pensera aucun esprit de bonne foi. Ce qui est plus grave et va plus profond, c'est un fléchissement, un obscurcissement de l'idéal lui-même dans les hautes « sphères » responsables

de la politique du pays ; c'est parfois un désaccord au moins apparent entre les fins officiellement proclamées et la réalité des actes qui prétendent les réaliser. Là encore, il faut un minimum de cohérence et de bonne foi. Proclamer qu'on lutte pour le droit des peuples, pour la démocratisation de l'Europe, et poursuivre en secret des négociations qui vont directement contre les principes affichés, et sacrifient parfois les petits peuples qu'on prétend sauver, c'est là un procédé qui révolte les esprits les plus judicieux et les plus vraiment politiques, et aussi néfaste pratiquement que scandaleux pour le sens moral. (1) Et si ce procédé indigne, ce n'est pas parce qu'il est occulte dans sa technique — tant qu'il existera des États souverains une diplomatie secrète restera aussi nécessaire qu'une stratégie secrète — c'est parce que les fins et l'esprit de cette diplomatie ne pourraient pas toujours s'avouer au grand jour.

Et ainsi, tandis qu'un engourdissement s'empare des indifférents, un vague malaise trouble quelques-uns des plus sincères et des plus résolus partisans de la guerre du droit. Ils se demandent pourquoi la diplomatie des alliés n'est pas toujours étroitement accordée avec l'esprit de leur politique ; pourquoi elle se réfugie parfois dans des formules

---

(1) Voir les protestations de M. Auguste Gauvain, dans le *Journal des Débats*, auxquelles s'est associé le *Courrier de Paris* de l'*Amitié civique*.

ambiguës, qui laissent un doute sur ses intentions ; pourquoi elle laisse au seul président des États-Unis l'honneur de formuler nettement, en même temps que la conception réaliste des moyens, la large vision d'avenir qui peut seule fortifier la résolution grave des combattants, parce qu'elle est seule à la mesure d'une aussi grande catastrophe. Ils souffrent de voir la France, la France de la Révolution et des Droits de l'Homme, diminuée dans sa magistrature morale, au moment même où l'immensité de son sacrifice frappe d'admiration l'univers. Malaise qu'il ne faut pas pousser au noir, car on sait bien qu'il n'y a pas désaccord de fond entre les formules et les actes, et que tous les alliés européens sont en étroite entente avec le président Wilson, mais qui est exploité par la mauvaise foi et dont la propagande allemande, chez les neutres et parfois chez nous, tire un redoutable parti. La tâche des bons citoyens serait plus facile si l'on enlevait aux fauteurs de troubles jusqu'à l'ombre d'un prétexte.

Et toutes ces causes, accoutumance, fatigue, oubli, vif sentiment de l'injustice, affaiblissement de la croyance dans les fins démocratiques de la guerre — on ne saurait les épuiser toutes dans une analyse aussi rapide — produisent à la longue leurs effets sur la pensée. Ces effets ne se rattachent pas toujours très nettement à leurs causes. Ce qu'il y a moralement de plus dangereux dans

la fatigue, c'est la *corruption intellectuelle* qu'elle engendre. Si l'on avait le courage de se dire franchement, simplement : « Je suis las, j'en ai assez, je veux me reposer, tout le reste m'est indifférent », la situation serait claire. Elle ne serait pas dangereuse. On ferait effort pour surmonter les défaillances de la carcasse ou on se résignerait à être un déchet. Ce qui est grave, c'est qu'on répugne à s'avouer qu'on est un pauvre homme. C'est trop dur. On préfère croire que les choses sont allées plus vite que sa propre fatigue, et l'on cherche de belles raisons intellectuelles pour colorer un affaiblissement physiologique en soi naturel, mais peu glorieux. Ou bien, pour s'expliquer son propre revirement, on altère (avec quelle conscience bien fin qui le dira !) les rapports naturels de causalité. On grossit certains faits, on en atténue certains autres ; on cherche des boucs émissaires, sur qui l'on se déchargera de sa propre défaillance : pour les uns ce sera le gouvernement, pour d'autres le Parlement, pour les troisièmes l'État-major, pour d'autres encore le premier nom jeté en pâture au public. Cela gâte tout. Non qu'il n'y ait pas de responsabilités à rechercher, et à marquer au fer rouge ; mais on est trop heureux de déguiser sa propre veulerie derrière les campagnes retentissantes. Ainsi se perpétue l'absence de direction et de volonté.

Dans la vie politique intérieure les divergences

se creusent. L'unanimité du début s'est rompue. Les partis politiques, les grandes associations, les « pouvoirs spirituels » de la démocratie, ont vu se former des minorités qui peu à peu grandissent, et sont même devenues par ci par là des majorités de fait, comme on a pu s'en rendre compte en suivant les congrès de la Ligue des Droits de l'Homme, du parti socialiste, des syndicats ouvriers. L'action de ces minorités est ardente, les luttes intestines âpres, on se croirait revenu aux jours les plus aigus de la France divisée, où l'ardeur des polémiques intérieures faisait presque entièrement oublier que la France n'est pas seule dans le monde. Et certes ces luttes sont, dans leur principe, la vie normale d'une démocratie. Pourtant il est grave qu'elles puissent se dérouler *comme si* la vie était normale, *comme si* la France n'était pas encore sous le coup d'une monstrueuse agression. Et quand elles se rapportent, ce qui est le cas général, à la conduite ou à l'orientation de la guerre, il est grave qu'elles accusent un affaiblissement croissant du sens de la justice et de l'exacte proportion des choses. Il est grave que les défenseurs du droit total, du droit des peuples comme du droit des citoyens et des producteurs, se sentent débordés, en pleine guerre des peuples, par des coreligionnaires qui estompent jusqu'à l'effacement les contours du premier pour se donner un prétexte de ne plus songer qu'à la guerre des classes dans l'intérieur de chaque nation, ce qui amènerait iné-

vitablement le triomphe du germanisme. Il est grave, enfin, que, pour justifier une telle attitude, on mette en circulation une série de sophismes derrière lesquels on est bien aise de s'abriter...

Sophismes, dira-t-on, c'est bientôt dit ! C'est ainsi qu'on qualifie, toujours, les raisonnements par quoi on n'est pas convaincu. Mais il est trop facile d'attribuer à la lassitude, ou à l'aveuglement, ou à la mauvaise foi, des changements d'attitude qui peuvent s'expliquer par des raisons intellectuelles très sérieuses, par des constatations de fait nouvelles ou par des argumentations irréfutables. — Il est vrai, ne faisons pas de procès de tendance. Si plusieurs des objections qu'on entend sont frivoles, il en est d'autres qui sont plus troublantes, et qui émanent d'esprits réfléchis et de consciences scrupuleuses. On ne les croit pas décisives, mais il faut les regarder en face, et les comprendre. Si ce sont des sophismes, montrons clairement pourquoi. Montrons surtout, aussi impartialement qu'on le pourra, comment se posent les problèmes, quels sont les intérêts en jeu, la force relative des divers facteurs, ce à quoi l'on s'engage en optant pour un parti ou pour l'autre. Contre la dépression physique, il n'est d'autre remède qu'un traitement médical et le raidissement de la volonté. Des luttes politiques en tant que telles on n'a pas à s'occuper ici directement : on ne prend parti que pour la raison et le droit. Mais on voudrait s'efforcer de

penser avec virilité et probité. Expliquons-nous donc, entre nous, avec une angoisse lucide.

II. *Les Sophismes*

Mais avant d'entrer dans le vif de la discussion il est indispensable de rappeler certains faits ou de poser certains principes qui la domineront, et qu'il ne faut pas perdre de vue. Suivant qu'on les a toujours présents à l'esprit, qu'on les accepte ou qu'au contraire on les rejette, tout le reste de la discussion s'en trouve facilité ou rendu inutile.

Le premier est le fait simple que *nous avons été attaqués*, et que dans cette guerre *les responsabilités principales incombent à l'Allemagne*. Ce n'est pas affirmer, encore une fois, que les autres nations n'ont rien à se reprocher. Mais il faut maintenir fermement la distinction des responsabilités principales et des responsabilités secondaires. On en verra tout à l'heure l'intérêt.

Le second est le principe non moins simple qu'*étant attaqués nous devons nous défendre*, le fait que nous faisons une *guerre de légitime défense*. Il amène à envisager les nécessités positives de la guerre juste, et il oblige en définitive à opter entre la non résistance au mal, avec toutes ses conséquences, et la lutte pour le droit, avec ses obligations parfois dures.

Le troisième enfin est le principe que si nous faisons la guerre, et si nous devons employer les

moyens de la guerre, cette guerre est la *guerre du droit.* Principe parfois voilé par des erreurs ou des fautes d'ailleurs grossies par la passion. mais qui n'en est pas moins, au fond, aussi évident qu'il y a quatre ans, et qui impose les mêmes devoirs. Ils vient fortifier le droit de légitime défense et pose à la conscience le problème capital : qu'est-on disposé à supporter pour le droit ?

Ces principes admis et ces faits rappelés, la définition des sophismes et la discussion des arguments en découleront.

A) Le sophisme de parallélisme

OU « LES FAUSSES FENÊTRES POUR LA SYMÉTRIE »

Le premier est ce qu'on pourrait appeler, si l'on avait la prétention d'ajouter à la logique, le *sophisme de parallélisme.* Il s'appuie sur l'attitude des « minoritaires » allemands, et même des anciens « bellicistes » dégrisés qui font aujourd'hui de l'opposition au gouvernement impérial. Il convient, dit-on, pour être digne d'eux, de faire, en France, de l'opposition au gouvernement républicain.

Un bon exemple de cette façon de raisonner nous est donné par M. Jean Longuet dans un article du *Pays* (1). L'auteur prend texte d'un article de Maxi-

(1) 21 avril. — Ajoutons d'ailleurs que le même journal publiait, le lendemain, un article de M. Gabriel Séailles où l'impuissance des socialistes allemands était justement soulignée.

milien Harden qui, revenu à la sagesse, a publié dans la *Zukunft* une protestation contre la paix de Brest-Litowsk. Il énumère, après le président Wilson, les conditions d'une paix durable, et il ajoute : « La nécessité impérieuse de ces principes est reconnue partout ; *ils ne sont contestés que par les dirigeants des militaires et des annexionnistes allemands.* » Sur quoi M. Jean Longuet objecte :

Le célèbre polémiste berlinois oublie ici nos propres réactionnaires (et ceux qui existent chez nos amis anglais et italiens) — ou plutôt il les néglige parce qu'il sent bien que son devoir à l'heure actuelle, comme celui de tout libéral, de tout démocrate, de tout socialiste, dans chaque pays d'Europe — mais surtout dans l'Allemagne des Junkers — est de combattre ses propres cannibales, ses propres « exterministes », en laissant le soin à ses coreligionnaires de l'autre camp de combattre les siens.

Les nôtres ne méprisent cependant pas moins que ceux de Berlin les principes de la paix des peuples que Harden a si heureusement résumés.

L'idée que les « peuples et les provinces ne sont pas des pions que les diplomates poussent sur un jeu d'échec » est certainement aussi odieuse à M. Charles Maurras qu'au comte von Reventlow, à l'*Echo de Paris* et à M. Maurice Barrès qu'à M. von Heydebrand, qu'à la *Deutsche Zeitung*, à lord Northcliffe et au *Morning Post* qu'à la *Gazette de Cologne* et à la *Post*, de Berlin...

Ainsi le raisonnement est clair. Les socialistes minoritaires font de l'opposition en Allemagne, *donc* il faut, pour les imiter, faire de l'opposition... en France ; ils accusent le gouvernement allemand, *donc* il faut, à leur exemple, accuser le gou-

vernement... français ; ils sont minoritaires outre-Rhin, *donc* ceux qui les admirent doivent être minoritaires..... chez les alliés ! Tel est l'extraordinaire raisonnement que l'on entend soutenir, avec parfois moins de nuances que chez M. Longuet. La conclusion est qu'il faut mettre dans le même sac tous les « majoritaires », et hisser sur le même pavois tous les « minoritaires ». On réalise ainsi un progrès sur le neutralisme pontifical. Le chef de l'Église se contentait de serrer du même cœur, dans sa paternelle tendresse, les victimes et les bourreaux ; certains minoritaires, chez les Alliés, font mieux. Ils flétrissent, avec la même virulence, les majoritaires allemands et ceux qui flétrissent ces derniers ; ils clouent au même pilori un Scheidemann et un Vandervelde, et ils transforment les socialistes qui n'ont pas oublié les différences de responsabilités en suppôts de l'impérialisme. (1) « Gardez vos hordes, disait en 1867 le chancelier Beust au comte Andrassy, lors de l'établissement du dualisme austro-hongrois, nous garderons les nôtres. » Combattez vos « cannibales », disent pareillement les minoritaires français aux minori-

(1) Au cours d'une réunion donnée à Genève par M. Hersch, professeur de statistique à l'Université, M. Henri Guilbeaux a défendu les maximalistes russes en disant qu'ils ne voulaient pas se compromettre à Stockholm « avec des impérialistes comme Vandervelde, Scheidemann, Renaudel ou Albert Thomas ». A quoi M. Hersch a répondu : « Ils étaient donc en meilleure compagnie avec Kühlmann et le général Hoffmann, à Brest-Litowsk. » (Le *Temps*, 30 mars.)

taires allemands, nous nous chargeons des nôtres ! Les « cannibales » et les « exterministes » français : c'est ainsi qu'on désigne ceux qui s'obstinent à dénoncer en première ligne la responsabilité capitale du militarisme prussien ! Voilà ce qu'il est donné de voir, au bout de moins de quatre ans de guerre, à des Français qui n'ont pas entièrement perdu tout sens logique et tout sens de la justice.

On nous dispensera de redresser trop lourdement le raisonnement. Il est trop évident que, si les minoritaires allemands accusent en première ligne les Empires centraux et le militarisme prussien — et ils l'ont fait, à plusieurs reprises, avec une netteté qui ne laisse rien à désirer — ceux des minoritaires français qui prétendent les imiter leur infligent en réalité un démenti, puisqu'ils mettent en première ligne les responsabilités des Alliés. Le raisonnement ne se comprendrait qu'en cas d'égalité des responsabilités, et c'est bien la thèse générale des minoritaires. Mais que cette thèse soit inexacte, c'est ce qui est, dès maintenant, objectivement établi. Il n'est pas douteux que nous avions, que nous avons encore en France des nationalistes et des militaristes, qui ne sont pas moins réfractaires que les pangermanistes aux principes du droit des peuples. Eux aussi commettent, en sens inverse, des « raisonnements » analogues. Les Allemands sont annexionnistes, *donc* il faut l'être aussi. Ils veulent s'emparer des Flandres, *donc* il faut leur prendre la rive gauche du Rhin ; ils prétendent mettre la main

sur Briey, *donc* il faut leur ravir le Palatinat ; ils ont fait de l'Alsace un glacis, *donc* il faut en faire autant des provinces rhénanes, et de quelques autres. Ces derniers raisonnements, qui accompagnent les périodes de grande effervescence militaire, on ne les entend plus guère maintenant ; il y faudrait veiller s'ils se reproduisaient, et l'on va avoir l'occasion d'y insister. Il ne serait pas difficile de montrer, avec preuves à l'appui, que les arguments des annexionnistes sont partout les mêmes. Les doctrines des « droits historiques », des « affinités ethniques », des « glacis » ne sont pas utilisées qu'outre-Rhin.

Il y a donc de notre côté des nationalistes, et il n'est pas niable que, si la guerre eût été courte et la victoire écrasante, les sincères amis du droit eussent eu fort à faire pour remonter le courant chauvin. On aurait vu en France, en partie, ce qu'on a constaté en Allemagne après Brest-Litovsk. Mais d'abord, puisque cette ivresse guerrière est née de la guerre, il faut se demander qui est principalement responsable du déclanchement de la guerre, et par suite du déchaînement des instincts nationalistes : on est toujours ramené à la question fondamentale. Et puis, et surtout, pour condamner avec la même sévérité, pour n'établir aucune différence entre les uns et les autres, il faudrait assurer que les nationalistes étaient et sont encore *aussi puissants,* en France et en Angleterre, que les pangermanistes en Allemagne. Quelques « objec-

tivistes », qui trouvent M. Maurras plus dangereux que Bernhardi, vont jusque-là, et même plus loin ; en général, cependant, on n'ose pas donner une aussi monstrueuse entorse à la vérité et au bon sens. Et il faudrait, en effet, désespérer de la vertu positive des institutions démocratiques si l'on pouvait mettre sur le même pied la France et l'Angleterre de 1914, gouvernées par les radicaux et presque les socialistes, pacifiques et pacifistes jusqu'à l'impréparation, et l'Allemagne militarisée, dont la préméditation est chaque jour attestée par de nouveaux documents. (1) Quoi qu'on pense des intentions et de l'activité de certains hommes, sur lesquels on ne sait d'ailleurs rien de précis ; quoi qu'on puisse dire du peu de réalité de la vie démocratique en France avant la guerre, — et on ne la jugera pas plus sévèrement que nous avons fait, — il reste que ces hommes se heurtaient ici à la résistance et au pouvoir effectif d'une opinion libre et souveraine, conduite par de puissants partis pacifiques, tandis que leurs « symétriques », là-bas, étaient et sont encore réellement les maîtres d'une opinion domestiquée. En vérité, sous couleur d'impartialité, sous prétexte de parallélisme, comme ailleurs sous prétexte de neutralité, c'est faire le plus sanglant affront à la raison et à la justice, à l'objectivité vraie, que d'oublier ou de vouloir

---

(1) Voir les revélations récentes du prince Lichnowsky et du docteur Muehlon.

passer sous silence des différences aussi capitales. (1) Jamais la flétrissure pascalienne des « fausses fenêtres pour la symétrie » n'a été plus à propos. Autant vaudrait prétendre que les étroites lucarnes des taudis laissent passer autant de lumière que les larges baies des maisons modernes !



S'il en est ainsi, si le danger est menaçant, comme le reconnaît M. Jean Longuet lui-même, *surtout dans l'Allemagne des Junkers;* si c'est en Allemagne, comme le proclamait quelques jours plus tard, au cours de la grande offensive, un autre socialiste minoritaire, M. Pressemane, que l'impérialisme est « *le plus brutal* », (2) n'est-il pas évident que c'est *surtout* en Allemagne qu'il doit être *d'abord* vaincu? On peut sans risque de se tromper lui prédire une courte carrière dans les nations démocratiques, dès que le principal foyer de l'impérialisme militariste sera éteint. Travaillons donc d'abord à cette

---

(1) Pendant la guerre même, et bien qu'ils soient en ce moment dans l'opposition, M. Albert Thomas a montré, en réplique au *Vorwaerts*, que les socialistes français peuvent lutter beaucoup plus efficacement contre l'impérialisme que leurs coreligionnaires d'Allemagne. « De grâce, que les majoritaires n'assimilent pas leur situation et la nôtre. » *(Humanité,* 4 avril 1918.)

(2) Discours à la Chambre, lors de la discussion sur l'incorporation de la classe 19, le 29 mars.

tâche urgente, on se retrouvera plus forts et plus libres ensuite pour accomplir les tâches secondaires, et purifier sa propre atmosphère. Mais cette tâche principale, il ne faut pas oublier qu'elle s'accomplit présentement par la guerre, et qu'il faut donc, à peine de défaite, se plier aux conditions de la guerre et aux leçons de l'expérience.

A ce point de vue il ne faudrait pas confondre, comme on a tendance parfois à le faire, les actes légitimes et nécessaires de défense avec les manifestations de l'impérialisme agressif. On a vite fait de flétrir, de la même épithète d' « impérialistes », des revendications ou des actes très différents, que le souci de l'exactitude et de la justice oblige à distinguer. Une nation de proie qui attaque, annexe des territoires par volonté de conquête, sans souci du droit des peuples, pratique l'impérialisme ; mais une nation qui, pour assurer sa conservation et prévenir le retour de l'agression, exige les réparations et les garanties nécessaires, obéit à la plus élémentaire et à la plus juste des lois de la vie. Quand on assimile indûment le droit de la France et celui de l'Allemagne, on oublie toujours la distinction fondamentale entre le fort et le faible, entre la victime et le bourreau. L'agresseur n'a pas le droit d'attaquer, mais la victime a le devoir de se protéger : il s'agit donc toujours de savoir d'où peut venir l'agression. La théorie des garanties n'est pas en soi illégitime, il faut seulement préciser que ces garanties ne sauraient désormais con-

sister dans des annexions territoriales (1). Au surplus, reconnaissons que cette notion de garanties est une de celles qui peuvent le plus prêter à l'équivoque et à l'arbitraire, mais ce n'est pas une raison — Renouvier va tout à l'heure nous le confirmer — pour la rejeter si elle est vraie. Et qu'elle soit juste et vraie, c'est ce que les amis du droit, emportés par une générosité qui confine à l'injustice, ne paraissent parfois pas voir suffisamment.

Il n'est pas juste ni prudent non plus, pendant que cette tâche de libération se poursuit, d'être plus sévère pour des compagnons de lutte, avec qui l'on a malgré tout un patrimoine de commun, que pour l'ennemi qui menace ce patrimoine. Au temps de l'Affaire non plus les défenseurs du droit ne choisissaient pas toujours leurs compagnons, et ils en avaient qu'ils ne désiraient pas ; pourtant la circonspection mutuelle n'empêchait pas l'action concordante vers un but déterminé (2). Pareille-

---

(1) Cf. Albert Thomas, article cité : « Nous nous opposerons aux idées de destruction, d'extermination de l'ennemi, quand nous aurons nous-mêmes sécurité et garantie. »

(2) « On eut des compagnons qu'on n'aurait pas choisis : d'autres, qu'on eût attendus, manquèrent. Bon, cela, bonne démonstration de l'irréalité de nos catégories, bonne leçon de liberté de jugement. Lorsque Zola se fut révélé fougueusement honnête et très brave, quelques-uns se crurent obligés à goûter ses précédents romans, puis à glorifier ceux, didactiques et de circonstance, qu'il produisit dans la suite. Nous comprîmes qu'il fallait rester libres de n'aimer pas les romans d'un très admirable citoyen. Clemenceau nous parut rayonnant de bon sens, et même d'humanité ; cela ne faisait pas que Cornelius Herz n'eût pas existé. Nous serrâmes la main à des tripoteurs anciens, qui se

ment, pour délivrer le territoire, n'est pas trop de l'effort de tous les Français, même de ceux dont on se sent sur quelques points le plus éloigné. Mais cette collaboration, toute provisoire et conditionnelle, n'est pas une confusion. Elle n'empêche pas de maintenir ferme l'idéal de justice dont la défense du territoire est en ce moment le premier et le plus pressant devoir, et de protester avec vigueur contre l'altération de cet idéal si les compagnons de lutte, usurpant les termes du pacte, essaient de le déformer, de le bafouer ou de le ruiner. D'ailleurs, aux heures de crise extrême, quand la nécessité de l'union se fait le plus vivement sentir, c'est toujours cet idéal que ses adversaires eux-mêmes, consciemment ou spontanément, prennent comme mot de ralliement ou symbole mystique. On l'a vu en 1914, on le reverra peut-être encore (1). On ne saurait donc trop protester contre la malhonnêteté intellectuelle qui consiste à faire passer les défenseurs du droit pour des nationalistes forcenés, et plus généralement ceux qui travaillent, en vue d'une fin commune, *à côté* de certains autres, pour *les mêmes* que ces autres.

---

retrouvaient braves hommes cette fois-là; nous la leur serrâmes avec l'arrière-prévision qu'ils étaient encore des tripoteurs futurs. La salubre méfiance, ou plutôt l'attentive limitation de la confiance, nous entrait, par une belle expérience, dans le jugement. » *Regard en arrière*, Bulletin de l'*Union pour la vérité* (fin de décembre 1905. page 471).

(1) Cela s'est vu de nouveau, en effet, dès les premiers jours de la grande offensive. Il faut faire exception pour l'*Action française*, qui n'a pas cessé de bafouer la « mystique révolutionnaire ».

De toute façon, d'ailleurs, il est impossible aux amis de la justice d'envisager la fin même victorieuse de la guerre sans un affreux serrement de cœur. C'est entendu, il ne sera question ni d'annexions territoriales, ni d'indemnités pénales ; on se contentera des justes réparations, des retours attendus, des garanties indispensables. La paix ne sera pas empoisonnée, elle ne contiendra pas de nouveaux germes de guerre. Mais il faudra constater que nous aurons été injustement attaqués, que pendant quatre ans et davantage nos enfants auront été massacrés, nos filles violées, nos frères déportés, nos monuments détruits, notre sol dévasté, sans que ces abominations aient été châtiées. C'est entendu, nous ne crierons pas vengeance, nous ne pratiquerons pas la loi du talion, nous ne nous ravalerons pas au rang de nos bourreaux. C'est entendu, c'est entendu ! Mais un pareil traitement, dont la victime sera seule à pâtir, et pour combien de temps ? — osera-t-on dire qu'il est JUSTE ? Il sera une nécessité, une tragique nécessité, mais ne prostituons pas à la nécessité la justice. Puisque l'Affaire vient d'être évoquée, c'est encore un mot de Zola qui me revient en mémoire, lorsqu'il disait, après la grâce de l'innocent : *ne nous félicitons pas !* C'est qu'en effet la grâce n'était pas la justice ; la résignation ne l'est pas non plus. Osons dire qu'en n'exigeant rien au delà des garanties strictement nécessaires nous ferons à nos enfants, au monde, à la paix future, l'immolation de

nos révoltes, le sacrifice de nos douleurs, mais ne prétendons pas que la justice sera satisfaite. N'entonnons ni *te deum*, ni chants de victoire. Ne nous félicitons pas...

B) *Le sophisme de confusion de plans*

Impérialisme européen et colonial

D'autres ne vont pas jusque là. Ils se contentent de rappeler l'impérialisme des Alliés vis-à-vis de leurs colonies. C'est la thèse, notamment, d'un correspondant de l'*Union pour la vérité :*

Pacifiques et libéraux, les Alliés? En face de la puissante et redoutable Germanie, assurément. Mais il faudrait là-dessus connaître le sentiment véritable des Indous, des Boërs, des Tripolitains, des Tonkinois et des Marocains. Je n'ose ajouter : des Congolais, par déférence pour l'infortunée Belgique... Et cependant..... — Mais la prospérité des pays conquis justifie la conquête..... — Prenez garde ! Ce sont là des arguments boches. Ce sont précisément ceux qui nous révoltèrent sous la plume d'un Ostwald, ceux dont n'ont cessé de jouer les Tartuffes pédants d'Outre-Rhin, qui parurent si contestables aux interlocuteurs des « Libres Entretiens » en novembre 1912 (p. 28 sqq), dont il serait enfin difficile d'user encore en présence du recrutement forcé dont nous avons, depuis quelques mois, gratifié nos colons indigènes.

Objection importante, qui mêle plusieurs problèmes. Envisageons-les séparément.

S'agit-il des responsabilités de la guerre, la grande question, encore une fois, qui domine tout? On ne

voit pas comment cette évocation de l'impérialisme colonial des Alliés s'y rattache directement. Elle renferme ce qu'on pourrait appeler le *sophisme de confusion de plans* qui consiste, pour faire oublier un fait précis, à en invoquer d'autres qu'on estime aussi graves ou plus graves, mais qui ne sont pas du même ordre. Accordons que l'impérialisme colonial des Alliés soit aussi grand qu'on le voudra : est-ce lui qui explique l'agression de l'Autriche, poussée par l'Allemagne, contre la Serbie en 1914? La question des responsabilités précises de la guerre est là, et pas ailleurs. Allons même plus loin. Les visées de la Russie sur Constantinople et les détroits étaient certaines, puisqu'à plusieurs reprises, au XIXe siècle, les Alliés occidentaux durent y mettre le holà : sont-ce cependant ces visées qui ont déterminé la guerre, ou celles de l'Austro-Allemagne sur les Balkans? Quand on pose la question à des « minoritaires » — je l'ai fait — il n'est pas rare de les entendre répondre que l'Autriche avait le droit de se débarrasser d'un peuple qui la gênait, et qu'au surplus les Serbes ne sont pas intéressants (j'ai même entendu des propos plus odieux, d'une inconscience monstrueuse). Alors on est fixé, on touche aux divergences radicales de sensibilités, et la conversation ne va pas plus loin. Mais que vient faire en tout cela l'impérialisme colonial des Alliés?

Cet impérialisme, d'ailleurs, il n'est pas douteux. On n'aura pas la naïveté de nier l'impérialisme

anglais, ni l'impérialisme colonial français. On accorde qu'il eût été nécessaire, un jour ou l'autre, par le simple effet de la croissance des nations, par ce qu'il peut y avoir de légitime dans le droit même de la force, de procéder à des modifications dans la répartition des colonies. Mais ces modifications devaient-elles s'accomplir, suivant la formule de Bismarck, par le fer et par le feu, ou pouvait-on les attendre du jeu normal des ententes internationales et de l'arbitrage? De la réponse à cette question dérive tout l'avenir des relations internationales, car, suivant qu'on y répondra par l'affirmative ou par la négative, on croit ou non à la fatalité et à la perpétuité de la guerre, ou à la possibilité de la confédération européenne et de la société des nations. La question n'est pas simple; on n'en soupçonne pas toujours toutes les difficultés; elle revient, comme on l'a bien vu, à se demander si toutes les questions de droit public et de puissance peuvent se résoudre, en définitive, en termes juridiques. (1) Problème délicat, de caractère à la fois métaphysique et social, qui n'est pas résolu par la guerre, mais qui ne l'est pas non plus entièrement, dans sa profondeur métaphysique, par l'arbitrage.

On ne l'abordera pas ici. Contentons-nous de

---

(1) Voir sur ce point les judicieuses réflexions de M. G. Aillet dans la *Revue de métaphysique et de morale* de janvier 1918, à propos des ouvrages de MM. Edgar Milhaud et Maxime Leroy sur la Société des nations.

penser qu'au point de vue social, le seul qui intéresse les relations des collectivités comme celles des individus, les décisions des organes juridiques en voie de formation pourront progressivement résoudre les difficultés les plus épineuses du droit international, même celles d'honneur et de puissance. On peut croire — c'est l'acte de foi de « l'ère Wilson », elle-même héritière de notre ère révolutionnaire — qu'une société des nations libres et égales en dignité disciplinera un jour les égoïsmes nationaux. Mais qui donc s'opposait obstinément, avant la guerre, au développement de l'arbitrage, au nom d'une force ivre d'elle-même qui ne voulait se soumettre à aucune règle du droit? Qui donc s'oppose aujourd'hui à l'avènement d'une confédération de nations égales et libres, et n'admet les États-Unis d'Europe que pour « en prendre la tête » et réaliser l'égalité des autres nations dans la servitude ? On laisse au lecteur le soin de consulter les faits pour articuler la réponse.

Enfin peut-on sérieusement, quand on parle d'impérialisme, ne pas faire de différence entre les peuples européens et les peuples colonisés ? Peut-on mettre sérieusement sur le même pied, quand on parle de droit des peuples, les peuples de vieille histoire et les indigènes encore inorganisés? L'Entretien sur « le droit de coloniser », auquel se réfère notre correspondant, ne laisse pas de doute dans ses conclusions. Ce que les nations colonisatrices doivent aux races encore inférieures, c'est la

possibilité d'atteindre à tout le développement intellectuel, économique et politique dont elles sont susceptibles : on ne saurait trop flétrir les atrocités dont certains individus, certaines compagnies ou certains États se sont rendus coupables à l'égard des indigènes. Mais cela ne fait pas qu'on puisse parler d'un Hottentot ou d'un Indien comme d'un Serbe, d'un Polonais, d'un Belge ou d'un Alsacien. (1)

Et quant à l'argument de la « prospérité des pays conquis » comment notre correspondant n'en voit-il pas l'équivoque ? Ce qui est « boche », pour parler comme lui, c'est la prétention de justifier la conquête par le succès exclusivement *matériel*, l'« organisation » exclusivement *économique*. Mais la résistance tenace des Polonais, des Alsaciens, aujourd'hui des Flamands, à la germanisation prouve qu'il y a dans l'âme d'un peuple autre chose que des aspirations au bien-être matériel. Bien que la notion *politique* et *morale* de l'indépendance et de la dignité ne puisse entrer dans l'entendement d'un marxiste ou d'un « moniste » d'Outre-Rhin, elle n'en est pas moins la moelle de l'idée démocratique. Et l'on n'ignore pas les péchés du tsarisme, ni ceux de la France, ni ceux de

(1) Cf. G. Séailles : « N'y aurait-il pas un véritable danger à étendre aux populations indigènes le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ? La colonisation ne se justifie que par le devoir de protection des peuples civilisés envers les races inférieures ou retardées. » (*Le Pays*, 12 janvier.)

l'Angleterre. Mais les uns ont été rudement payés, et les autres pèsent encore sur l'histoire. Et il ne faut pourtant pas oublier que le Home Rule avait été accordé à l'Irlande à la veille de la guerre, et que, si la situation actuelle en Irlande est presque insoluble, la faute n'en est pas exclusivement au gouvernement anglais. Il ne faut pas oublier non plus que, moins de dix ans après la conquête du Transvaal par l'Angleterre, un ancien chef des Boërs gouvernait la colonie au nom de l'Empire. Que la justification ne soit pas suffisante, soit ; mais on accordera qu'on n'a jamais rencontré ni en Alsace, ni en Pologne, ni au Slesvig, ni dans les parties éparses de la monarchie austro-hongroise, même ce commencement de justification. Comment de plus passer sous silence le concours spontanément apporté par les *Dominions* à la métropole ? Il est équitable de tenir compte de ces différences qui sont plus que des nuances, si l'on ne veut pas confondre l'impérialisme à base de puissance pure, comme est l'impérialisme allemand, avec celui qui porte malgré tout la marque d'une politique libérale.

c) *Le sophisme de confusion de rôles*

AGRESSEURS ET VICTIMES

Nous faisons une guerre juste, mais nous faisons la guerre, et nous devons employer, à peine de défaite, les armes de la guerre : telles sont les « directives » qui vont éclairer ce qui va suivre.

Après le passage qu'on a lu, le même correspondant met le doigt sur une plaie toujours vive :

Enfin reconnaissons que le gouvernement français, qui a si longtemps encouragé matériellement et moralement le régime tsariste et réprimait encore il y a un an tout mouvement d'opinion favorable à l'indépendance de la Pologne et de la Finlande, n'est pas très qualifié pour faire sonner si haut le « Droit des peuples ». M. Ch. Rivet, qui n'est pas, que je sache, un suppôt du kaiser, n'a pas craint d'écrire dans son livre sur *le dernier des Romanoff* ces lignes terribles : « Inattentive aux cris de tout un peu- « ple, la France, de par son bas de laine, s'employa encore « à forger des chaînes en envoyant avec largesse à Péters- « bourg des économies qui allaient alimenter les caisses « de l'autocratie afin de lui permettre de se maintenir. De « cette façon la Démocratie française se faisait... le sou- « tien du despotisme russe » (p. 332-33)... Nous sied-il bien, après cela, de déclamer contre l'immoralité de la Realpolitik ?

Le réquisitoire n'est pas complet. Nous avons dû, depuis la guerre, consentir à d'autres pratiques de la Realpolitik. Il est maintenant avéré que le traité franco-italien du 26 avril 1915 renfermait des clauses non moins contraires au droit des peuples que les procédés du tsarisme, et dont quelques-unes (celle du veto) étaient vraiment inacceptables. (1) Si les progrès allemands en Russie rendent nécessaire l'intervention du Japon, il ne faudra pas non plus

---

(1) Ce traité n'a plus aujourd'hui qu'un intérêt historique ; l'accord semble s'être heureusement établi, conformément aux principes du droit des peuples affirmé par l'Entente, entre le gouvernement italien et les Yougo-Slaves.

s'attendre au triomphe du droit des peuples à la mode occidentale. Et l'on peut justifier l'intervention des Alliés en Grèce, ou la réquisition du tonnage hollandais, mais il n'en est pas moins certain qu'il y a là des mesures politiques et militaires qu'il eût été préférable, si nous vivions dans l'empyrée, d'éviter. Enfin, si le vraiment chrétien M. Paul Viollet, qui défendit avec tant de chaleur, dans les « Entretiens » de l'*Union* sur la colonisation, le droit des indigènes, était encore de ce triste monde, il serait sans doute épouvanté de l'emploi qui a été fait des troupes coloniales. Notre correspondant fait lui-même une allusion discrète au recrutement forcé des indigènes. Il reprend ainsi une thèse de Romain Rolland reprochant *également* (toujours le sophisme de parallélisme) aux « trois plus grands peuples d'Occident » d'appeler à la rescousse « les barbares du pôle et ceux de l'équateur, les âmes et les peaux de toutes les couleurs ». (1) Et l'on sait le parti qu'a tiré l'Allemagne du fait que c'étaient des Soudanais ou des Cipayes qui défendaient la « civilisation occidentale »...

Tel est le thème. On pourrait le développer abondamment, on ne nous reprochera pas de l'avoir affaibli. Et indiquons tout de suite que les amis du droit n'ont pas attendu les hostilités pour protester contre ces violations du droit. Ni les excès du

---

(1) *Au-dessus de la Mêlée*, pages 24-25. Page 163 l'auteur précise : « Ce n'est pas à celles-ci que mon blâme s'adresse, c'est à celles-là (les peaux blanches). »

tsarisme, ni la politique coloniale de certains hommes d'affaires ou de certains États n'avaient ce qu'on appelle une bonne presse dans les partis démocratiques. Ils ont accueilli avec confiance — confiance depuis cruellement trompée — la révolution slave. Durant la guerre les défenseurs de la justice ont été trop souvent empêchés de parler par le zèle d'une censure dont, si l'on en accepte le principe, on ne défendra pas les aberrations; mais depuis que l'abolition relative de la censure politique a rendu quelque liberté aux écrivains, ils ont fait écho aux protestations de M. Auguste Gauvain et aux campagnes qu'il n'a cessé de mener avec une belle fermeté. Enfin c'est un terrible cas de conscience — il faut le dire sans ambages — que celui posé par l'emploi des troupes indigènes. Il est terrible de penser que des noirs ont été contraints de supporter, en partie, les conséquences du refus de procréer des races blanches. Quelles hypothèques, quand on y pense à fond, sur l'avenir! Non, ce n'est pas ici qu'on sera jamais tenté de « déclamer » sur quelque sujet que ce soit. On a trop le sentiment de ce que les choses les plus belles roulent de laideurs, de sang et de larmes pour croire à une pureté absolue d'un côté, et de l'autre à une malfaisance absolue. On est en garde contre le simplisme au cœur léger ou l'attendrissement mystique sur la guerre « moralisatrice ».

Mais ceci dit, allons plus à fond, car il le faut.

Ces alliances ou ces procédés à base d'injustice, pouvions-nous les éviter ? On a tout dit contre le caractère politiquement contre nature de l'alliance franco-russe : n'empêche que Karl Marx lui-même, au lendemain de la dernière guerre franco-allemande, reconnaissait que la politique prussienne rendait cette alliance nécessaire, et le socialiste allemand Haase a dit la même chose, au Reichstag, au cours de cette guerre. Il ne serait pas moins facile de montrer la légitimité, la nécessité politique de l'alliance italienne ou de l'alliance japonaise. Pouvions-nous, dans la conclusion de ces alliances, prendre une attitude moins humiliée, moins « à la suite », plus conforme à la dignité, à la grandeur, aux principes de la république française ? Cela est une autre question : on ne se charge pas de défendre ici les méfaits de nos diplomates, et nous serions sans doute d'accord sur bien des points avec notre contradicteur. Mais là encore, pour porter un jugement tout à fait équitable, il faudrait savoir avec exactitude les dessous politiques de ces alliances, les conditions qui nous ont été imposées, — ce que le simple mortel « qui n'a pas de tuyaux » ne pourra pas faire tant que durera la diplomatie occulte, et tant que les archives garderont leurs secrets. Ce qu'il faut seulement maintenir, c'est que, tant que durera le système de l'équilibre des alliances — et il n'est pas sûr que la société des nations elle-même ne doive pas reposer sur un certain équilibre de forces — les tracta-

tions politiques seront une nécessité. Mais qui donc encore une fois a rendu ces alliances nécessaires sinon, en premier lieu, la volonté de puissance effrénée du pangermanisme ?

Quant à la Grèce, à la Hollande, et en général aux petites nations neutres qui pourraient avoir à subir la pression des Alliés, reconnaissons que, du point de vue de la justice stricte, il eût été préférable que cette pression n'eût pas eu lieu. Il vaudrait mieux, à tous les points de vúe, que les répercussions de la guerre fussent strictement limitées aux belligérants. On sent tout de suite, cependant, ce qu'il y a d'utopique dans un tel vœu, car on ne brise pas à coups de désirs les liens serrés de la solidarité économique. Tout ce que l'on peut faire, c'est d'abord de réduire cette contrainte au minimum — et l'on n'ira pas mettre en parallèle, à ce point de vue, la façon dont les Alliés ont procédé vis-àvis de la Grèce et de la Hollande avec le traitement infligé à la Belgique et à la Serbie. C'est ensuite d'être bien assuré de son bon droit, de l'excellence de sa cause : voilà pourquoi il ne faut pas perdre de vue la notion de la guerre *juste* et des responsabilités *principales*, car *ce qui est permis à la victime ne saurait l'être à l'agresseur.* Quand il s'agit de défendre le droit, une violence passagère peut être nécessaire, et utile même à l'intérêt du petit pays qui paraît la subir : c'est ce que reconnaissent, dans tous les pays neutres, les esprits qui comprennent que les nations de l'En-

tente défendent, malgré leurs erreurs et leurs crimes passés, la liberté du monde. (1)

Le même raisonnement vaut pour l'utilisation des troupes noires. Les nations alliées qui en ont fait usage, sans violer d'ailleurs, quoique prétende la propagande allemande, le droit international (2), ont contracté, vis-à-vis des indigènes, une immense dette, qu'elles devront acquitter après la guerre ; mais sous le coup de la ruée allemande elles devaient ou faire appel à ce moyen, ou subir la défaite. Les noirs, comme tant de blancs d'ailleurs, n'ont été, hélas ! qu'un « moyen » au service du droit. Il faudrait enfin répéter les mêmes choses pour ce que l'on appelle parfois très inexactement les « représailles » et qui ne sont, dans la mesure où elles sont efficaces, que des moyens de légitime défense.



Je crois entendre ici, de nouveau, les objections que pourrait dresser notre correspondant : « Nécessité fait loi ! Ce sont là des arguments boches !

---

(1) Le *Temps* du 26 mars reproduit un extrait d'article du professeur Van Hamel, membre de la seconde Chambre hollandaise, qui soutient cette thèse que « c'en serait vite fini de la Hollande et de ses libertés si l'Entente, et particulièrement la Grande-Bretagne, continuait à perdre ».

(2) Voir un article de M. A. de Lapradelle : « Les troupes de couleur à la guerre » en réponse au docteur allemand Hans Belius. Revue *par le monde* et tirage à part.

M. de Bethmann-Hollweg ne parlait pas autrement! Il reconnaissait que l'invasion de la Belgique était contraire au droit des gens, mais il la justifiait par la nécessité où se trouvait l'Allemagne d'agir vite dans une guerre de défense. Les Allemands, eux aussi, prétendent défendre le droit et la civilisation. Où est la différence? » De différence, en effet, il n'y en a pas, si l'on admet les postulats impliqués dans un tel raisonnement, à savoir que les Allemands font une guerre juste, qu'ils ne sont pas les principaux responsables, qu'ils sont d'innocentes victimes et qu'ils défendent ce que les peuples occidentaux appellent le droit. Si l'on admet ce parallélisme, si l'on renvoie les belligérants dos à dos, encore une fois il n'est pas utile d'aller plus loin; un tel conflit n'a plus de sens. Mais si ce qui vient d'être dit du « sophisme du parallélisme » est exact, on voit du même coup le vice de cette nouvelle assimilation. Et l'on voit comment ces principes se soutiennent et se commandent.

d) *Le sophisme de la moindre résistance*

De Tolstoï a Renouvier

En résumé, quand on examine les conséquences et les nécessités de cette immense injustice initiale qu'est la guerre, on ne peut qu'être effrayé des multiples injustices accessoires qu'elle entraîne, et que joindre sa voix aux clameurs innombrables

qui de tout temps se sont élevées contre elle. Sans parler des sacrifices de vies humaines, qui se chiffrent ici par millions, on constate dans tous les domaines des régressions ou des restrictions de ce que la civilisation des peuples policés considérait comme le meilleur de son patrimoine. Restrictions de la liberté, même de la liberté la plus précieuse de toutes, celle d'exprimer sa pensée. Restrictions de l'égalité, comme un ministre socialiste, M. Albert Thomas, a eu le courage de le dire aux ouvriers du Creusot. Atteintes parfois graves à ce simple et profond sentiment de justice qui est l'âme d'une démocratie, ainsi qu'il apparaît dans la question à elle seule monstrueusement ironique des « bénéfices de guerre ». Atteintes aux droits des peuples venant s'ajouter aux restrictions des droits individuels, ou du moins pressions inévitables sur les neutres et les colonies... on pourrait allonger encore la liste de ces nécessités de l'état de guerre. Encore ne comprend-elle que la violation des droits politiques. S'il fallait y ajouter les répercussions sur les mœurs, les conséquences seraient de nature à faire hésiter même le plus farouche partisan de la guerre « divine ».

Ces conséquences, il faut s'efforcer, en tout état de cause, de les réduire au minimum, mais il reste qu'on ne peut jamais les éviter complètement. Et le problème se résout, en définitive, en une alternative simple et tragique. Vaut-il mieux les accepter, choisir de deux maux le moindre, en gardant

malgré tout le sens des responsabilités principales et de la fin à poursuivre, avec la claire perception des moyens nécessaires pour atteindre cette fin? Doit-on au contraire ne pas s'y prêter, ne pas consentir à une injustice, même légère, au risque de favoriser la grande injustice initiale qui a déclanché toutes les autres? C'est jusqu'à cette forme extrême qu'il faut pousser l'option, car jusque sous cette forme extrême le deuxième parti trouve des partisans. C'est la solution du christianisme à l'état pur. C'est la solution reprise par Tolstoï : Ne résiste pas au méchant.

Cette thèse religieuse, sous sa forme crue, assez fréquente non seulement en Russie, mais en Angleterre et en Suisse, on la rencontre bien rarement en France. Ce mysticisme n'entre pas dans des cerveaux français, catholiques plus que chrétiens, ou au contraire sceptiques, rationalistes ou athées. Mais la doctrine de la non-résistance prend des formes obliques qui n'en sont que plus dangereuses. Elle devient la propagande de la *moindre résistance*, qui paraît plus prudente parce qu'elle ne nie pas ouvertement la défense nationale, mais qui désarme en fait l'esprit et le cœur et refuse les moyens de la défense par d'émouvants appels à la sensibilité. Laissons ici parler M. Th. Ruyssen ; il décrit très exactement ce nouveau sophisme : (1)

---

(1) *Le Pays*, 1er avril.

« J'ai rencontré naguère, dans un groupement politique, un de ces avocats inconscients du défaitisme ; — inconscient, car il se défendait de vouloir la paix à tout prix ; mais il insinuait doucement que la lutte était désormais sans objet, sinon sans espoir ; il montrait les Empires centraux menacés au dehors par la révolution russe, travaillés au-dedans par la grève et l'émeute. Et surtout, avec des insinuations pathétiques, il cherchait à émouvoir la pitié de ses auditeurs, pour la jeune classe des conscrits qui s'apprête à partir. « Ces enfants de dix-neuf ans, que vous allez précipiter dans la fournaise, ces enfants ont droit à la vie. Ils aiment cette vie dont à peine ils ont goûté les premiers fruits ; ils en attendent encore toutes les joies de l'amour et les fiertés du travail ; et c'est cet espoir que vous condamnez à la stérilité ! Assez de sang versé, assez d'hécatombes ! »

Et c'est à M. Ruyssen encore qu'on empruntera la réfutation :

« Argument sans réplique, car on ne discute guère les sophismes du cœur, mais argument misérable, au fond, qui procède moins d'une pitié véritable que de la lassitude de souffrir. Au 4 août 1914, les défaitistes d'aujourd'hui se levaient avec la nation tout entière pour la défense du pays attaqué. Pourquoi aujourd'hui leur pitié tardive s'émeut-elle au profit de nos jeunes recrues et néglige-t-elle les aînés, dont beaucoup laissent derrière eux d'autres affections, d'autres devoirs et d'autres intérêts ?

« Trop de sang a coulé », nous crie-t-on. Eh ! quoi ! Est-ce au cent millième cadavre que l'on s'aperçoit enfin que la guerre est décidément chose ignoble et stupide ? Ou au millionième ? Nul ne saurait résoudre

un problème ainsi posé en termes absurdes. En fait, ce qui est de trop, ce n'est ni le millionième, ni le cent millième cadavre étalé sanglant sur la terre natale, c'est le premier ; c'est celui du brave caporal Peugeot, assassiné dès le 2 août, veille de la déclaration de guerre, par une patrouille allemande, à plusieurs kilomètres de la frontière ; en un mot, ce qui est de trop, c'est la guerre elle-même, en tant que suprême recours des peuples en querelle ».

M. Ruyssen conclut comme on l'a fait plus haut : « Il n'y a pas, pour quiconque se vante d'être conséquent avec soi-même, d'autre alternative que celle-ci » : ou la non-résistance absolue avec Tolstoï et les Quakers, ou la reconnaissance du « fait brutal que la violence une fois déchaînée ne se laisse contenir ni par les prières, ni par les pleurs » ; et alors « opposer poitrine à poitrine, et rendre coup pour coup ». Tolstoï compte sur l'Amour, mais la Justice proteste.



Ce n'est pas ici — est-il besoin de le dire ? — qu'on se permettra jamais de manquer de respect au grand Tolstoï, pas plus qu'on se permettra de basses injures à l'égard de son disciple le plus authentique, Romain Rolland. (1) Mais à la lumière

(1) Il a pourtant célébré Danton et écrit un « théâtre de la Révolution ». De tous ses maîtres, l'auteur d'*Au-dessus de la Mêlée* n'a visiblement retenu que l'enseignement du mystique slave.

de l'expérience qui éprouve si formidablement les doctrines, comment ne pas apercevoir les conséquences, mortelles pour un pays et pour une civilisation, de cette évangélique résignation? Sans doute ces conséquences peuvent laisser indifférent un pur chrétien — son royaume n'est pas de ce monde. Elles ne sauraient non plus toucher beaucoup quiconque considère comme le but prochain de l'histoire non l'indépendance des peuples et la dignité des citoyens, mais le simple retournement de l'état de choses actuel par le triomphe d'une classe sur une autre classe — et c'est pourquoi les bolchevikis ont rencontré des admirateurs en Italie, et même en France et en Angleterre. Mais quand on assigne comme but à l'effort humain la réalisation progressive dès ce monde — par crainte qu'une justice parfaite, mais suprasensible, ne soit trop problématique — de la justice dans tous les domaines, l'économique aussi bien que le politique, mais à son rang et dans son temps, comment ne pas voir qu'un tel mysticisme la ruine complètement, et qu'il apporte à l'injustice le plus involontaire, mais le plus efficace des concours ? (1)

« La non-résistance au mal, dit Tolstoï dans son *Journal intime* qui vient d'être publié, et où il s'élève crûment contre « le mensonge du patriotisme

---

(1) Voir une méditation parue dans la deuxième année du *Bulletin de l'Union pour l'action morale* (1893-1894), p. 241, à propos du livre alors récent de Tolstoï : *Le Salut est en vous.*

et de la défense », *la non-résistance au mal est importante parce que l'homme, par ce moyen, progresse dans l'amour ; mais elle est surtout importante parce que c'est le seul remède contre le mal ; elle l'absorbe, le neutralise, arrête son mouvement. Ainsi les balles de caoutchouc jetées contre un obstacle perpétuent le mouvement. Mais si l'obstacle, en ployant, absorbe l'élasticité de la balle, le mouvement s'arrête* ». (1) Sans doute, mais pendant que l'obstacle ploie, pendant que la poche se forme, des victimes innocentes meurent, et des choses irremplaçables périssent, et se perpétuent de monstrueuses violations du droit. Et ainsi, ce qu'on appelle le progrès de l'amour, c'est la pleine liberté laissée à la haine de massacrer, de brûler, d'asservir, de dominer. Quand il n'y aura plus de résistance de l' « obstacle », c'est-à-dire quand il ne subsistera plus au cœur des hommes ni sentiment de dignité, ni haine de l'oppression, ni plus rien de viril, alors, certes, la « balle de caoutchouc » — oh ! l'épouvantable, quoique involontaire ironie de cette métaphore ! — s'arrêtera ; elle s'arrête bien plus sûrement encore quand elle ne rencontre pas d'obstacle, quand elle roule jusqu'à l'épuisement de son élan, sur une surface plane qui est un désert. Mais qui voudrait vivre dans une humanité ainsi dépouillée

---

(1) Cité par M. J. Benda dans un article du *Figaro*, 30 novembre 1917. A Tolstoï, M. Benda oppose également Proudhon et Renouvier.

de toute dignité ? Le « progrès de l'amour » aboutit au néant...

Et sans doute encore, quand on s'assigne l'éternité du temps et l'infini de l'espace, de telles considérations touchent peu. Les révolutions et les catastrophes de ce petit monde sublunaire paraissent de simples accidents. De Sirius, l'écrasement de la civilisation occidentale et de son idéal n'a probablement pas plus d'importance que le bouleversement d'une fourmilière. Mais quand on a fait des idées-mères de cette civilisation, au point de l'évolution où l'humanité est parvenue, le but suprême de l'activité humaine, on en prend moins aisément son parti ; on ne considère pas sans frémir ce qu'un tel renoncement entraînerait de pertes, de régressions définitives et de destructions irréparables. On veut bien accepter les sacrifices, mais ceux-là seulement qui servent l'idéal, qui vont dans son sens. « Consolons-nous, pauvres victimes, dit le Théoctiste des *Dialogues* de Renan,[1] un Dieu se fait avec nos pleurs. » Oui, mais quel Dieu ? Croit-on que le but de l'Humanité soit le triomphe du Vieux Dieu allemand ? S'il en est ainsi, perdons toute espérance, et laissons s'accomplir la germanisation du monde. Mais si on ne se résigne pas à cette barbarie, si on lui substitue l'idéal lumineux, fait de justice et de raison, des meilleures têtes d'occident, croit-on que c'est l'avancer que de se

(1) *Dialogues philosophiques,* page 143.

résigner passivement aux coups de marteau de Thor sur nos temples, nos cathédrales, nos porte-lumière? On voit ce qui peut se cacher de nihilisme régressif dans l'apparente beauté d'une profession d'amour ou d'un renoncement mystique. L'Amour, on ne nie pas sa force de pénétration, on ne se refuse pas à goûter tout ce qu'il a d'ineffable. Mais, pour une conscience formée aux sévères disciplines de la raison et du droit, qui sont la tradition du monde occidental, l'Amour ne vient qu'après la Justice, et il ne trouve tout son sens que par elle.



Non, le temps n'est décidément pas à relire Tolstoï. S'il faut recourir à des maîtres, en voici un de chez nous, moins attrayant, et d'abord rude et difficile, mais dont on éprouve la force substantielle. C'est, avec Proudhon, le grand philosophe francais du droit, Charles Renouvier. (1) Celui-ci, s'il a un idéal sublime, ne nie pas la réalité. Il reconnaît, tout franc, que l'infirmité humaine — qu'on l'explique comme on voudra — entraîne comme conséquence la persistance d'*un état de guerre* qui, tant qu'il dure, rend impossible l'ap-

---

(1) Rappelons que Renouvier, fondateur du néo-criticisme, est un disciple très libre de Kant. Et ajoutons simplement, avec ceux qui ne se laissent pas entraîner par un chauvinisme démagogique et ont gardé quelque respect de la vérité, que la philosophie du droit, chez Kant, est le contraire du prussianisme.

plication stricte d'un altruisme absolu, car cet altruisme devient duperie et renforcement de l'égoïsme. Examinant, dans la *Science de la Morale* et dans l'introduction à la *Philosophie analytique de l'histoire*, les rapports de la Justice et de l'Amour, Renouvier opte pour la Justice, en termes qu'il convient de rappeler. Y aurait-il, se demande-t-il, « obligation stricte à conformer la pratique à l'absolu de l'idée du Juste, et à rejeter toute considération de l'Utile ? Ceci paraît pratiquement impossible. Avec l'autre théorie, *nous reconnaissons qu'il y a dans l'humanité un mal radical, et, quant à présent, ou dans le tout, irrémédiable ; que l'injustice et la guerre sont les noms de ce mal ; que puisqu'il existe partout, sourd et latent quand ce n'est point à découvert, exiger de moi la justice et la vérité sans restriction équivaudrait à me faire accorder leurs droits à ceux qui, libres, détruiraient les miens : que je serais ainsi tenu de me sacrifier, et que cela n'est point juste* ». (1)

Renouvier reconnaît les inconvénients de cette doctrine, imposée par « la nécessité des choses », mais « dont on ose rarement sonder le fond ». *Elle* « *a contre elle*, dit-il, *l'abus qui peut s'en faire et qui*

---

(1) Introduction à la *Philosophie analytique de l'histoire*, cit. dans les « Opinions d'un philosophe sur les questions actuelles » introduction de Gabriel Séailles, éditées par l'*Union pour l'action morale* en 1904. Ajoutons que « cela n'est point juste » non pas pour l'individu, en tant que tel, mais pour la cause qu'il sert, qui est celle du droit.

s'en fait actuellement ; car il est aisé de prétexter le mal dans autrui pour se dispenser de faire le bien soi-même, et la distinction qu'on est amené à établir entre la moralité pure et la moralité possible ou pratique, entre l'idéal et le réel, sert excellemment à couvrir la mauvaise volonté et toutes les compositions de conscience. Mais cette objection n'est pas valable : une vérité ne cesse pas d'exister parce qu'elle offre des occasions d'erreur et des armes à la mauvaise foi ; et, dans une cause dont le for intérieur décide, le motif peut être inattaquable en principe, lors même que, interprété et appliqué, il laisse le champ libre à la corruption du juge. »

Cet aveu loyalement fait, Renouvier montre enfin que cette doctrine, qui paraît sacrifier au plus vil opportunisme, est au contraire celle qui respecte le mieux la moralité idéale, et il souligne l'immoralité de la thèse contraire.

« *Au lieu d'avouer que la société humaine est incomplète et viciée par l'état réel des âmes, l'extension rigoureuse du droit impossible pour les meilleurs à cause de sa violation habituelle chez les autres, et la parfaite justice inapplicable individuellement si elle n'est universelle, et elle ne l'est pas ; au lieu d'étudier et de développer sainement ce principe, où du moins subsiste sans altération la morale idéale, où les phénomènes subversifs sont à leur place, place d'exception et de flétrissure, on cherche une justification de l'injuste et une sanctification de la force ; on fausse l'idée du droit en prétendant y trouver la source*

de faits contradictoires avec cette idée; on retombe enfin sans le vouloir dans les théories politiques dites de droit divin, ou dans ces arrangements de morale sophistique qui reviennent tous à introniser la violence ou l'amour, ou l'odieux mélange des deux, sous le nom usurpé de la justice (1) ».

Voilà une doctrine virile, qui a des muscles et des os, en même temps qu'une âme, qui sauve la pensée des déliquescences où elle s'abandonne quand elle se laisse choir dans les rêves amorphes de la sentimentalité ou les immorales promiscuités de l'amour déréglé. Un peu excessive, peut-être : il y a dans la justice une part de générosité désespérée et d'acceptation de l'inévitable. Le juste sait bien qu'il donnera toujours plus qu'il ne reçoit (qui aura plus donné que la Belgique, la Serbie, la France, crucifiées pour le salut du monde, sans compensation qui puisse approcher de la grandeur de leur sacrifice ?). Le juste sait bien qu'il sera toujours dupe, qu'il sera toujours, dans une certaine mesure, victime. Il y consent. Il n'attend pas de réciprocité absolue du tyran qui, s'il l'accordait, ne serait plus le tyran. Il laissera la liberté à celui qui la lui refuse, la vie à qui l'aurait privé de la vie. Ainsi il se montrera vraiment fort. A une condition cependant, à condition que, par ce déta-

(1) *Ibid.*, pp. 79, 80.

chement, le juste ne favorise pas un triomphe plus grand de l'injustice qu'il se proposait de vaincre ; car s'il peut faire bon marché de sa personne, il n'a pas le droit de détruire sa cause. « Le droit, dit un pénétrant critique de Renouvier, ne manifeste sa nature propre qu'en laissant à ceux qui le combattent la faculté de le nier. » (1) De le nier, oui, mais non de l'étouffer, à moins d'aller jusqu'au tolstoïsme. Toute la question est de savoir où s'arrêtera le sacrifice. Il doit être total, répond le tolstoïen, car la justice n'est pas de ce monde. Mais quand on veut l'y mettre? ou quand on veut, comme le font chaque jour les valeureux chrétiens qui se battent, rendre à César ce qui est à César, en même temps qu'à Dieu ce qui est à Dieu? La question est, strictement, insoluble ; mais si l'on suit le vieux mystique slave on est aussitôt pris de vertige, on perd pied.

La doctrine rationnelle du droit, au contraire, redresse. Elle n'est pas hostile aux effusions de la charité ni aux sublimités du sacrifice, — le troisième ordre de Pascal reste toujours infiniment plus élevé — mais elle les oblige à se discipliner d'abord et empêche qu'elles se tournent au détriment de la justice. Et bien qu'il ne faille pas nier la grandeur du mysticisme slave ni même du mysticisme germanique, où l'esprit humain aura

(1) B. Jacob. *Devoirs*, p. 232.

encore à puiser, elle porte par sa précision, sa franchise, son sens des réalités, l'empreinte de la tradition gréco-romaine, qui constituera toujours l'indispensable ossature de la pensée occidentale. (1) Cette base assurée, la voie est ouverte à tout ce qui adoucit, assouplit, enrichit. Le droit peut se fondre dans l'amour, comme la science se prolonge dans l'art, comme la spéculation philosophique s'achève dans la profondeur subtile de l'intuition, comme le dessin savant d'un Carrière sait se noyer dans ses indéfinissables clairs obscurs. Mais sous l'apparence évanescente les principes, le droit, la science demeurent...

Traduisons en termes actuels et concrets. Devant une violence aussi préméditée, aussi implacable, aussi « organisée » que l'agression germanique, la victime qui prétendrait, pour se défendre, — car si elle ne veut pas se défendre, tout est dit, — ne froisser en rien la justice ; la victime qui s'obstinerait à n'appliquer que les règles de l'état de droit, alors que sévit dans sa plus affreuse intensité l'état de guerre, cette victime s'exposerait inévitablement à être dévorée, et sa chute entraînerait la défaite du droit. Nous voulons, sans haine et sans vociférations, mais avec la fermeté sereine de la cons-

---

(2) C'est d'ailleurs aussi, en ce qu'elle a de juste, la doctrine de Ihering, qui a bien montré que le droit ne se mérite et ne se conserve que par la lutte. Mais de là à conclure que la force crée le droit, il y a un abîme.

cience juridique, que le droit ne soit pas vaincu. Il faut pour cela que ne triomphe pas le militarisme germanique. Ensuite, mieux avertis, nous nous remettrons à écouter Tolstoï...

III. *L'option*

Arrivés là, toute discussion d'idées semble s'interrompre, car on ne se trouve plus que devant une question de fait. « Il faut que ne triomphe pas le militarisme germanique ». Il faut, en d'autres termes, que nous ayons la victoire. Facile à dire, mais en quoi consistera cette victoire, et de quel prix faudra-t-il la payer? C'est la dernière objeetion de notre correspondant.

« S'il faut, cette victoire, l'attendre encore des années, si les Alliés sont contraints de dépenser plus de cinq cents milliards pour l'obtenir, pensez-vous qu'après la défaite l'Allemagne épuisée soit en état de payer cette note colossale ? Ne vaudrait-il pas mieux arrêter maintenant les frais ?

« Ajoutons que nous sommes certainement le peuple le plus éprouvé par cette prolongation indéfinie de la guerre. « La durée importe peu, disent quelques-uns, pourvu que nous triomphions ! » Ils tiendraient peut-être un autre langage s'ils vivaient non dans l'atmosphère factice d'une capitale toujours ardente et ivre de déclamations héroïques, mais en contact avec la France exsangue et pantelante, toute grouillante de Kabyles, d'Espagnols, de Japonais, de louches Orientaux, menacée déjà par l'invasion de ce « chaos ethnique » où s'est dissoute autrefois la vigueur romaine ».

Sur la réalité et la portée de ce tableau, il faut, tout d'abord, faire des réserves. On ne peut savoir avec certitude, dès maintenant, ce que nous coûtera la guerre, car on ne peut encore évaluer les forces de relèvement du pays, pas plus qu'on ne peut estimer exactement la force d'assimilation de la race. Trop de facteurs nous échappent encore pour qu'on puisse asseoir un jugement définitif, incliner soit vers l'optimisme, soit vers le pessimisme systématiques. La seule chose que l'on puisse dire, c'est que la défaite amènerait notre déchéance définitive, tandis que notre relèvement dépend de la victoire. Si l'on arrêtait maintenant « les frais », il y aurait sans doute moins de victimes, et la dette serait moins énorme ; mais l'obsession de la victoire relative du germanisme — car comment nier que dans l'état actuel de la « carte de guerre » le militarisme prussien ne puisse se croire victorieux ? — pèserait d'un tel poids sur les générations montantes que tout relèvement serait impossible. Le ressort de la vie, l'espérance indispensable à l'action seraient brisés. On parlerait de la France comme de la Grèce d'autrefois.

Toutefois ne nions pas la possibilité de ces faits, et il faut même ajouter que, ici encore, le réquisitoire de notre correspondant n'est pas complet. Aux maux dont il parle s'en ajoutent d'autres, qu'il faut savoir également regarder en face. Il n'y a pas à craindre que l'épuisement physiologique et l'ap-

pauvrissement économique ; il faut entrevoir encore un appauvrissement du patrimoine intellectuel de l'humanité. Sans parler des désastres moraux, conséquence inévitable de la « bestialité » de la guerre, la science, l'art, la philosophie, toutes les disciplines de la pensée et de l'action vont se replier sur elles-mêmes, viser à s'enfermer, par un mouvement contre nature, dans le cadre de la nation, couper leurs attaches avec les inspirations aujourd'hui ennemies. N'hésitons pas à dire que ce sera un très grand malheur, car ces disciplines, ne se renouvelant pas suffisamment, ne s'enrichissant pas en se donnant mutuellement ce qu'elles ont de meilleur, risqueront de se recroqueviller et de se dessécher. Mais ce sera pour longtemps encore un malheur inévitable, tant que le peuple allemand ne sera pas pénétré de l'idée vraie d'humanité. A moins que, lassées et oublieuses, les victimes ne recommencent à presser les mains fraternelles de Scheidemann, du cardinal von Hartmann, de Richard Dehmel ou de M. von Gwinner, on peut dès maintenant se faire une idée de ce que, pour obéir à la justice, la civilisation est exposée à perdre.

Le doit-elle, dira-t-on, et ne vaut-il pas mieux céder ? Ne vaut-il pas mieux passer l'éponge et sacrifier les ressentiments les plus naturels au rétablissement de la communauté humaine et de ses œuvres supérieures ? — Ces paroles nous les entendrons, nous les avons entendues déjà pendant

la guerre. Elles venaient des bouches les plus diverses et s'autorisaient de mobiles bien différents. Hommes d'affaires fermés à toute « sentimentalité » et partant de ce principe que l'argent n'a pas d'odeur; internationalistes religieux ou socialistes, faisant passer l'intérêt — d'ailleurs mal compris — de leur classe, de leur parti ou de leur église avant l'intérêt de la justice ; savants, artistes, penseurs se flattant de planer au-dessus de la mêlée et du sentiment national ; neutres pacifistes ou chrétiens évangéliques n'hésitant pas à conseiller le pardon d'offenses et l'oubli d'atrocités dont ils ne souffraient pas personnellement ; combattants mêmes et citoyens engagés de tout leur cœur dans la guerre, mais redoutant pour leur pays l'affaiblissement mortel que sa prolongation entraînerait, et le réveil persistant des instincts brutaux qui en serait inévitablement la conséquence... nous avons entendu de ces voix, venant des meilleurs et des pires, des malins ou des sincères.

Ne méconnaissons pas le fondement de ces plaintes. Quelle douleur — pour ne parler que des sentiments sincères, les seuls respectables — doivent éprouver, en ces heures tragiques, dans le fond de leur conscience, ceux de qui cette guerre anéantit les plus chères espérances, la raison même de vivre ! Quelle douleur torture les nobles esprits qui se proposaient, soit par l'ardeur d'une foi religieuse vivante, soit par une foi humaine également active et aspirant également à l'universel, d'être de bons

Européens, de bons citoyens du monde, sans préjudice de ce qu'ils devaient à leurs familles, à leurs patries respectives, simplement parce que le rêve le plus coordinateur est toujours le rêve le plus haut ! Le rêve est brisé ; le voilà par terre, en morceaux qui gisent dans le sang et la boue. Et devant cette faillite du plus pur idéal, les sensibilités se faussent ou s'exaspèrent. Les uns, à la suite de Romain Rolland, veulent le relever malgré tout, sans s'apercevoir que le relever dès maintenant, sans les purifications, les réparations et les précisions nécessaires, c'est le prostituer définitivement, c'est ne présenter aux âmes de l'avenir qu'un idéal toujours gros de malentendus et de dérisions, et souillé du sang des martyrs morts pour rien... Les autres, comme le noble Maeterlinck, comme le douloureux Verhaeren, ont été accablés par cette évidence, et dans l'excès de la détresse ils s'en sont allés clamant des hymnes à la haine, comme si la haine n'était pas une forme désespérée, et nécessaire, d'un grand amour frappé à mort... (1) Et

---

(1) « Je suis plein de tristesse et de haine, écrivait le 24 octobre 1914 Verhaeren à Romain Rolland. Ce dernier sentiment, je ne l'éprouvai jamais ; je le connais maintenant. » Romain Rolland répond le 23 novembre : « Non, ne haïssez pas ! La haine n'est pas faite pour vous, pour nous. Défendons-nous de la haine plus que de nos ennemis » (Cité par Paul Souday, *Paris-Midi*, 5 avril 1918. On a vu plus haut quelles seraient les conséquences d'un tel « amour ». M. Souday les voit et conclut comme il est fait ici : « Haïr le despotisme et la guerre, c'est aider la paix et la liberté. L'un ne va pas sans l'autre. La faute de l'auteur d'*Au-dessus de la Mêlée* est une erreur de raisonnement. »

d'autres encore, domptant les dégoûts et les révoltes, s'efforçant à une sage raison, relèvent les assises juridiques de la Société des nations et rêvent de nouveau d'arbitrage, sans se demander suffisamment si ces assises ne sont pas une seconde fois édifiées sur le sable, un sable glissant et horrible...

Essayons, si nous le pouvons, d'être justes et d'être fermes. Oui, l'aspiration à l'universel est indéracinable dans l'âme humaine. Elle est la loi de la raison, elle ne se laisse ni mutiler, ni étouffer définitivement ; elle subsiste par delà les oublis passagers et les régressions parfois nécessaires. Mais — s'il est permis de rappeler quelques lignes écrites trois mois seulement avant la guerre, et auxquelles, après l'épreuve, on ne trouve rien à changer — « pour que la science, les arts, la culture s'épanouissent dans une société, il faut d'abord une société, et la vie en société n'est possible que si elle est réglée par quelques principes unanimement acceptés. Les savants, les artistes, les philosophes sont d'abord des hommes ; entre ces hommes doivent exister des relations policées. D'un seul mot, ces hommes doivent se respecter ». (1) Sans cette idée du respect, qui est la moelle de la justice, on peut concevoir sans doute une vie ordon-

---

(1) Conclusion d'une enquête sur « le rapprochement franco-allemand ». *Correspondance* de l'*Union pour la vérité*, 15 mai-1er juin 1914.

née. Il y a eu des sociétés, et non pas seulemen des sociétés brutales, mais des sociétés brillantes, très aristocratiques, très raffinées, qui ne l'ont pas connue. Mais pour les hommes d'Occident, qui en sont maintenant nourris et la sucent avec le lait, quel prix aurait désormais un ordre politique et social qui ne s'appuierait pas sur elle ?



Tout revient donc à savoir quel prix on est disposé à payer pour le maintien des bases élémentaires d'une société juste. C'est là une question qu'on ne peut que poser : que chacun y réponde dans la sincérité toute nue de sa conscience. On se contentera d'éclairer l'option suprême, et de fixer les conditions de ce qu'on peut appeler la virilité intellectuelle. Quel que soit le parti auquel on s'arrête, qu'on en voie bien en face les raisons et les conséquences. Si l'on est d'avis d' « arrêter les frais », qu'on se demande si l'on peut songer à le faire à un moment où le prussianisme victorieux étale sa carte de guerre, où il se prépare à lancer sur le front d'Occident la même ruée dévastatrice, et où la paix ignominieuse imposée à la Russie et à la Roumanie nous donne l'avant-goût du traitement réservé par le germanisme aux vaincus. Répondre oui, comme lord Lansdowne, comme les pacifistes extrêmes, et se prendre aux paroles de Hertling quand les actes de Ludendorff sont der-

rière, c'est purement et simplement accepter la défaite : il faut le savoir et le vouloir. Et sans doute on ne le veut pas ! La sincérité de la plupart des pacifistes d'extrême-droite ou d'extrême-gauche n'est pas douteuse, quand ils disent qu'ils ne veulent pas de la paix à tout prix et qu'ils ne souhaitent pas la victoire allemande. Mais à quoi bon ces protestations, même sincères, si en fait, par le refus de consentir aux dures exigences de la défense française, on expose le pays à subir la paix allemande ? Voir clairement, sans faux-fuyants, les conséquences de son choix, tel est le devoir intellectuel.

Si, au contraire, on opte pour la résistance, il faut également savoir à quoi l'on s'engage. Il faut voir le prix qu'elle coûtera, sans exagération ni faiblesse. Il faut, ce qui est plus douloureux — et parfois intolérable quand on n'est pas soi-même exposé — se résigner aux souffrances injustes qui attendent d'autres que soi (c'est la pensée de telles souffrances qui doit amener, n'en doutons pas, à l'idée d'une paix rapide, plus d'une âme tendre et délicate). Il faut enfin regarder en face toutes les obligations d'ordre moral que l'on assume pour l'avenir. Il faut se dire que demain, la justice internationale satisfaite, d'autres problèmes se poseront, dans l'ordre politique et dans l'ordre économique national, qu'il faut être prêt à résoudre avec la même justice et la même générosité. Bref, si l'on veut la victoire, il faut se demander si l'on est pré-

paré à faire face aux devoirs prochains de la paix.

Quant à la possibilité et à la nature exacte de cette victoire, les simples citoyens n'en peuvent rien dire de précis. Sera-t-elle militaire, économique, générale ou limitée, d'épuisement ou de force, comment le savoir à défaut de données? (1) Est-il plus sage, demandera-t-on seulement, de s'en tenir à des impressions arbitraires, de quelque tendance d'ailleurs qu'elles soient, que de se ranger à l'avis des gouvernants ou des techniciens militaires ou économistes qui savent, qui supputent, qui ont les éléments d'appréciation et le sentiment de leurs responsabilités, et dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne continueraient pas la lutte si les éléments favorables ne l'emportaient pas dans leurs calculs. Ils peuvent se tromper, c'est vrai ; il se sont en fait à plusieurs reprises lourdement trompés, et des dirigeants des deux partis, il y en a certainement qui se trompent à fond. Surtout il peut se produire tel événement imprévu, — mais non imprévisible, — comme la défection russe, qui bouleverse toutes les données. Mais si des spécialistes, présumés compétents dans des questions purement techniques, commettent eux-mêmes des erreurs, combien y seront plus exposés les incompétents et les igno-

---

(1) Cf. la lettre de M. Ferdinand Buisson à M. Pressemane : « Sous quelle forme et par quelle suite d'événements ? Il serait plus que téméraire de vouloir le déterminer... Ce n'est pas à nous d'en faire le pronostic. » (*Le Pays*, 21 mai.)

rants, qui ne jugent qu'avec leurs nerfs? Le bon sens, on le croit fermement, est la chose du monde la mieux partagée, mais il ne permet de résoudre que les questions qui intéressent les « honnêtes gens » et les citoyens, non celles qui ont rapport aux disciplines spécialisées. Sur ces questions, le dernier mot doit rester aux compétences véritables, qui ont en mains les données. Bref, sans avoir la foi du charbonnier, sans rien abdiquer de son esprit critique, il n'est pas déraisonnable de penser que les gouvernants, à moins de les estimer criminels ou insensés, sont mieux placés que les citoyens pour apprécier les possibilités et l'efficacité de la résistance. Aux citoyens à dire leur mot sur la détermination des conditions *politiques* de la paix.

Et si enfin, pour aller jusqu'au fond, jusqu'au pire, on ne croyait pas à la victoire, même à ce moment tout ne serait pas dit. Aux citoyens juges en dernier ressort, au gouvernement qui les représente et traduit leur pensée, il resterait toujours à choisir entre la servitude et l'honneur. Il arrive à certaines âmes de préférer la pauvreté, la misère, la maladie, la mort à une aisance déshonorante ; la même option peut être offerte aux peuples, nous avons sous les yeux l'exemple de peuples qui ont choisi. A ce point de vue, il faut se dire, sans biaiser, que l'honneur, le droit, la liberté, les idées-forces qui nous guident, ne sont, comme le disait le social-démocrate Noske aux socialistes de Brux-

elles, qu'une vaine « idéologie bourgeoise », une misérable logomachie inventée par un amour-propre délirant, des nuées qui ne méritent pas de tels sacrifices, ou qu'elles sont les plus hautes raisons de vivre qu'ait inventées jusqu'à ce jour la raison de l'humanité policée, et qu'elles valent qu'on lutte pour elles aussi longtemps qu'on a des forces. C'est dans cette balance entre le possible et l'idéal, dans cette ultime supputation de ce qu'on est capable de faire ou d'accepter pour la fin la plus haute que réside en définitive, pour chaque conscience individuelle, le suprême et tragique devoir.

IV. *Pour le droit.*

Pour nous, notre choix est fait. Si douloureux qu'il soit, quand on n'est pas en personne dans la mêlée, de prendre un parti qui implique la continuation d'immenses sacrifices ; si désireux qu'on soit de se taire, de se ronger en silence, pour ne pas prêter flanc à l'accusation toujours prête de pharisaïsme et d'héroïsme au coin du feu, on ne peut se soustraire à l'impérieuse obligation de dire ce qui est. Il ne s'agit pas de nos chétives personnes, mais du salut du pays et des raisons mêmes de vivre. Or ce qu'on verrait en Occident, si l'on acceptait la paix de renoncement dont les traités d'Orient nous offrent l'avant-goût, ce serait, outre la ruine matérielle plus assurée encore qu'aujour-

d'hui, l'écrasement, pour un nombre d'années impossible à fixer, de ce que les démocraties d'Occident appellent le droit et assignent comme but à l'effort des peuples. Ce serait la fin de toute dignité, par suite de toute joie et de toute douceur parmi les hommes. Ce serait la fin du rôle historique de ce grand pays qui s'appelle la France, la ruine de cette douce terre, et politiquement la défaite de la démocratie, le triomphe de l'ancien régime armé de toutes les ressources de la science et de la technique. Servitudes économiques et politiques des peuples domestiqués, ressorts de l'action et de la production brisés, poids implacable de la défaite sur les générations qui grandiraient avec des âmes de vaincus : voilà, sans aucune emphase mélodramatique, ce que nos yeux verraient. Pour affreuses que soient les ruines de cette guerre, on ne pense pas que rien soit comparable à d'aussi tragiques perspectives.

Possibilité, pour les individus comme pour la nation, de renaître, de créer de nouveau la richesse et la vie, de croire encore à un idéal sans lequel il n'est plus d'éducation morale concevable... tout oblige les politiques conscients de leur responsabilité devant l'histoire à tenir, à lutter pour la victoire du droit. Victoire qui serait, non la substitution par la force de nouvelles injustices aux injustices anciennes, mais la suppression par la force, s'il n'est pas possible de l'obtenir autrement, de ces injustices qui empoisonnent la communauté

européenne et empêchent de naître la société des nations. Victoire qui, reposant sur le droit, serait susceptible d'être acceptée sans indignité par le vaincu, car elle n'exigerait de lui que l'abjuration de son injustice, tandis qu'une paix de violence détruirait la justice même. (1) Mais victoire qui, parce qu'elle ne sanctionnerait que la force du droit, briserait l'instrument de l'aveugle droit de la force qui s'appelle présentement le militarisme prussien. Si ce résultat n'est pas atteint, si le militarisme continue à dominer le monde, inutile de faire des projets et de se bercer de chimères. Non seulement, comme le disait Périclès dans son immortel éloge des jeunes Athéniens, l'année aurait perdu son printemps, mais le siècle aurait perdu son espoir. Et sans espoir, comment vivre ?

Or, pour revenir à notre point de départ, ce ferme sentiment du droit, la résolution d'en maintenir le prix, les trouve-t-on encore intacts, en ce quatrième printemps de guerre, dans les partis démocratiques français ? C'est cependant leur fonction, s'ils veulent être vraiment les pouvoirs spirituels directeurs de l'opinion, de l'éclairer et de la raffermir. Qui oserait affirmer qu'ils s'en acquittent avec la clarté des premiers jours ? On l'a indi-

---

(1) C'est vraisemblablement ce qu'a voulu dire le Président Wilson quand il a parlé, en termes d'ailleurs malheureux, d'une paix sans victoire.

qué déjà : les majorités fidèles au droit commencent à être accusées d'« impérialisme » par des minorités qui n'en ont plus le sentiment, ou qui renoncent à le défendre activement. Les illusions d'avant la guerre réapparaissent, et ceux qui les dénoncent sont de nouveau suspects. Les démocrates clairvoyants commencent à paraître aussi importuns que pouvait l'être Edgar Quinet, quand il écrivait ses pages prophétiques restées sans écho. On assiste à ce spectacle étonnant, fait pour déconcerter la raison et le cœur, que des esprits qui se prétendent républicains et démocrates, et les plus « avancés » parmi les démocrates, qui devraient par conséquent éprouver l'horreur la plus vive pour le prussianisme et ses succédanés, retrouvent leurs anciennes tendresses pour les gens qui les ont dupés, et ne se montrent impitoyables que pour ceux qui n'ont aucun goût à imiter la femme de Sganarelle. L'idée républicaine, à moelle de fierté et de droit, qui, en 92, nourrissait l'énergie jacobine ; qui, en 71, poussait un Gambetta à vouloir résister contre toute espérance et laissait aux « réactionnaires capitulards de l'Assemblée de Bordeaux », pour parler comme la commission administrative du parti socialiste, la responsabilité de demander la paix à tout prix ; qui, en l'an 14, raidissait tout le monde dans un sursaut d'indignation, en 1918 mollit chez quelques politiques, et ne retrouve d'ardeur que pour combattre un vieil homme qui, avec tous ses défauts — quelques-uns

sont graves et de suites fâcheuses — n'en incarne pas moins dignement la résistance d'un peuple libre, résolu à ne pas subir le joug de l'ennemi. Pour un peu ce serait être « réactionnaire » que de souhaiter la victoire de la « mystique » républicaine ! A en croire quelques-uns, qui n'ont pas eu assez de sarcasmes pour « l'apaisement » des luttes de partis dans la politique intérieure, il faudrait être tout à la conciliation, à l'apaisement et à l'oubli des luttes étrangères — à l'apaisement - Ludendorff, à l'apaisement-Brest-Litovsk ! — On commence à le dire, on commence même à l'écrire, et cela au nom du républicanisme !

Dans le socialisme, même spectacle. Pourtant le début avait été beau. C'était une grande joie, non pas inattendue, mais néanmoins réconfortante, de voir le socialisme français, les classes ouvrières françaises, affirmant magnifiquement les traditions de notre race, se dresser d'un bloc contre l'injustice, et ne pas séparer la lutte pour l'indépendance nationale des luttes purement économiques. Les résolutions des premiers congrès reflétaient cette foi virile. Puis le temps a fait son œuvre, et l'esprit de rupture avec l'élan national ; on a vu les serviteurs de la justice se désintéresser, en fait, de la justice. Par la fêlure de Zimmerwald et de Kienthal, par la brèche du neutralisme dogmatique indifférent aux conflits des peuples, s'est glissée l'opposition « minoritaire » qui a tout de suite parlé haut, dans le silence des « majoritaires » irrésolus et cir-

conspects. Les choses en sont là. La conférence interalliée de Londres vient bien de voter des motions inattaquables, et les « majoritaires » l'emportent encore dans les congrès, — car la masse de ce peuple reste solide et saine, — mais les « minoritaires » les harcèlent sans merci et les suivent de près. Les socialistes partisans de la paix du droit sont obligés de se défendre contre les partisans d'une paix pudiquement qualifiée de paix de compromis, mais qui serait en réalité, comme le voient certains neutres clairvoyants, (1) une paix de défaite et d'injustice.

Les minoritaires se défendent, sans doute, d'avoir de tels projets ; ils protestent, et souvent sincèrement. Mais quand ces protestations sont sincères, on ne sait ce qu'il faut le plus souligner : ou le sens juridique persistant qui n'accepte pas la violence, ou l'insondable naïveté qui attend la paix du droit d'une Allemagne ivre d'orgueil et invaincue ! (2) En tout cas trop parler de résistance et

---

(1) Un socialiste norvégien, Ola Raknes, écrivait dans le *Socia-Demokraten* de Christiania, à propos d'un projet d'une commission hollando-scandinave qui avait élaboré un compromis : « Si les amis de la paix ne révisent pas leur travail, et n'essayent pas de poser le programme d'une paix de justice à la place d'une paix de compromis, et si leur travail pour une paix de compromis réussit, ils auront, pour une longue période, barré la route à la justice entre les peuples ». — Cité par P.-G. La Chesnais, *Mercure de France*, 16 mars 1918, page 356.

(2) Cf. la lettre de Charles Malato, le socialiste révolutionnaire qui vient de s'engager à soixante ans, au journal *La Bataille*, 29 mai :

« J'entends : ils déclarent bien qu'on ne veut pas une paix

de droit classe aussitôt l'imprudent dont la pensée ne veut pas biaiser ; son cas est réglé, il est suspect. Le voilà devenu « impérialiste » ! Il n'a plus à attendre de justice que de l'histoire. Pour le présent, il est intempestif. Il a fallu 1870 pour donner raison à l'auteur de *France et Allemagne ;* il a fallu 1914 pour justifier l'historien du socialisme impérialiste allemand. Et moins de quatre années après ces preuves, quand la démonstration s'inscrit tous les jours dans les faits, l'auteur de ces révélations, et ceux qui en ont compris la leçon, se sentent de nouveau des gêneurs, solitaires, impuissants, quasi excommuniés et pestiférés au sein de leur parti ! Et les meilleurs, les plus cultivés, les plus conscients du double devoir, craignant d'être débordés, contemplent avec inquiétude les « nouvelles couches » ou les doctrinaires qui, déjà, les traitent de vieilles barbes. (1) Et ce sont des écrivains nationalistes

---

à tout prix ; ils se contentent de tout faire pour la provoquer. Des gens assez candides pour avoir cru à la mystification du Zimmerwald et de Kienthal, des illuminés qu'hypnotise le dogme intangible et auxquels le lamentable effondrement de la révolution russe livrée par les bolchevistes n'a pu ouvrir les yeux, s'imaginent que la fin de la guerre est possible avant la défaite des empire centraux. Ils rêvent une conciliation illusoire entre des démocraties entraînées vers un idéal plus haut et le nouveau Saint-Empire austro-germanique s'efforçant d'imposer au monde un recul politique et moral de plusieurs siècles.

Ames d'esclaves résignés, âmes de néo-chrétiens, de tolstoïens, de moujiks courbés sous le fouet, mais non âmes de révolutionnaires ! »

(1) Cependant quarante députés socialistes, à la suite de M. Alexandre Varenne ont, à l'occasion de la visite en France de la

qui rééditent les avertissements du Bakounine de l'*Empire knouto-germanique,* aussi oubliés des révolutionnaires russes que des socialistes français, ou ceux de Proudhon sur les effets d'une révolution agraire accomplie avant la pleine capacité des masses paysannes...



Certes, à cette défaillance ou à cette impuissance de ces majorités, à ce grignotement de troupes d'abord compactes il y a, on l'a reconnu, des raisons sérieuses. Les fautes politiques et diplomatiques, les campagnes antidémocratiques, l'attitude indécente de certains Français trouveraient ici leurs conséquences. Mais tout est question de mesure et d'opportunité. Le contrôle importe, et la critique, et rien n'est plus injuste que certaines campagnes systématiquement dirigées contre le Parlement ; mais l'exercice des libertés légitimes ne doit pas, surtout en un tel moment, énerver l'action, ni se muer en une opposition personnelle aveugle et stérile. Il vaudrait mieux, sans doute, que le chef actuel du gouvernement fût moins sarcastique, et qu'il doublât sa farouche énergie, tout

---

Labour mission américaine, signé un manifeste où ils affirmaient nettement leur volonté de ne pas être à la remorque des « minoritaires » de leur parti. Ils ont d'ailleurs été blâmés par la Commission administrative, pour « manœuvre divisionniste »...

entière appliquée au présent, de perspectives d'avenir sereinement affirmées à la manière d'un Wilson. Mais pourquoi ne pas reconnaître que cette énergie prépare, plus que tout autre facteur en ce moment, l'avènement de la Société des Nations libres, car les nations ne seront pas libérées tant que le militarisme prussien les menacera. Qui sait, d'ailleurs, si, dans cette méfiance excessive à ne pas vouloir porter trop loin son regard, il n'y a pas une honnêteté foncière, une sorte de probité qui se refuse à vouloir faire briller des promesses trop généreuses, dans la crainte que le présent ou que le lendemain immédiat ne les réalise pas assez largement ?

Il faut en dire autant de la politique sociale. L'heure sera, demain, à l'établissement de rapports plus justes entre producteurs, comme entre producteurs et consommateurs ; elle est aujourd'hui au maintien de rapports d'égalité et de liberté entre les nations. Ce qu'il y a de grave dans le fléchissement de certains groupes de gauche, dans la virtuelle scission socialiste et dans celle, analogue, du syndicalisme, c'est qu'ils accusent un oubli du devoir le plus immédiat, un recul de l'idéal démocratique qui ne sépare pas les droits de la nation de ceux du producteur, un renoncement pour les uns et pour d'autres une réapparition — avouée ou proclamée par les plus francs — de la pure doctrine de la lutte des classes et de l'insolidarité radicale, qui était avant la guerre la doctrine syn-

dicaliste révolutionnaire ouvertement prêchée. Des enseignements de la guerre, pour certains, il ne reste rien ; de nouveau le dogme unilatéral menace de triompher.(1) Certes, le doctrinarisme antagoniste de certains journaux « libéraux », et les campagnes ouvertement nationalistes d'autres journaux, sont en partie responsables de cette menace de scission de la partie la plus active de la classe ouvrière ; mais les conducteurs du prolétariat devraient tenir à honneur de travailler à sa capacité politique, au lieu d'écouter trop souvent les renâclements de la bête fatiguée.

Mais, au lieu de cet effort viril, on assiste à cette humiliation de voir les socialismes occidentaux, les socialismes des peuples de vieille culture, généreux, certes, et humains, mais sensés et d'expérience avertie, s'abaisser, se faire tout petits devant un illuminisme slave ou un doctrinarisme simpliste qui répudie tout l'héritage des nations policées et n'a que du mépris pour l'idée synthétique du droit. Là encore, faisons leur part aux nécessités poli-

---

(1) M. Albert Thomas a dû se défendre contre certains de ses « camarades » qui lui reprochaient vivement de s'intéresser à la cause du droit des peuples. « Le devoir du socialisme, a-t-il écrit, n'est pas de renier artificiellement les revendications formulées par les peuples. Il est de proclamer les conditions de la paix juste. Il est de s'opposer aux velléités impérialistes ; il est de s'opposer aux entraînements nationalistes. Mais il est en même temps de déclarer qu'il soutiendra de tout son effort et sans réserve la volonté d'émancipation des peuples » (*L'Heure*, 24 avril 1918). M. Albert Thomas sera-t-il entendu ?

tiques. Qu'il puisse être politiquement indispensable de tenir compte des états de fait, on ne le conteste pas ; cela est l'affaire des diplomates de partis comme d'États. On a bien raison de dire qu'il ne sied pas de trop faire les dégoûtés vis-à-vis du bolchevisme quand on a supporté et favorisé le principal facteur de son succès, le tsarisme. Qu'on « cause » donc, s'il le faut, seulement s'il le faut ; qu'on admire la hardiesse du président Wilson envoyant un message au congrès des Soviets, à condition de ne pas oublier — ce qu'on s'empresse généralement de faire — que l'idéaliste qui bouscule de la sorte toutes les traditions diplomatiques est en même temps le réaliste fermement décidé à « gagner la guerre ». (1) Mais qu'on ne prenne pas ces nécessités pour une affirmation de l'idéal ; qu'on ne confonde pas les bolchevikis avec l'ensemble du malheureux peuple russe, qu'il ne peut pas être question d'abandonner ; qu'on ne se glorifie pas d'être à la suite du tsarisme rouge comme on l'a été du tsarisme blanc ; et qu'il soit permis à une opinion libre, dégagée de toute attache de parti aussi bien que de toute dépendance gouvernementale, de maintenir la rectitude de l'idéal occidental.

---

(1) Son discours du 6 avril, à Baltimore, lors du premier anniversaire de l'entrée en guerre des États-Unis, a insisté avec énergie sur la nécessité de la force, « la force à outrance », « seule réponse désormais possible de notre part ». M. Wilson sera-t-il traité, lui aussi, d' « exterministe » ?

Cet idéal, certes, n'est pas inaccessible aux hardiesses. Si la justice l'exigeait, on admettrait volontiers qu'il peut y avoir dans le bouillonnement russe, comme jadis dans le christianisme naissant, un élément de régénération par quoi pourraient être pénétrées les doctrines plus vieilles d'Occident. De même que l'élite raffinée s'est plongée avec ferveur, aux temps du « roman russe », dans les ingénuités du mysticisme slave, on pourrait trouver légitime que les chefs socialistes s'orientent à leur tour vers la nouvelle étoile apparue au seuil de leurs doctrines. Mais Lénine et Trotsky, et leurs admirateurs de chez nous, n'ont rien de tolstoïen ! Ce sont des réalistes qui n'ont foi qu'en la force : ils l'ont bien fait voir à Kerensky et nous le prouvent chaque jour. Et ce n'est pas ce qu'il y a de hardi dans le bolchevisme qui épouvante, c'est ce qu'il a de simpliste et, au fond, de réactionnaire. Car, loin d'être « avancée », leur doctrine, en ce qu'elle a de russe, tend à réaliser un type d'économie médiéval. Et quand elle s'inspire de l'évolution industrielle, c'est pour la réduire à un schématisme presque absolu où ne subsiste qu'une réalité, poussée à l'excès dans la négation de toutes les autres : la lutte de classes. Lénine et Trotsky apparaissent de plus en plus, à mesure qu'ils accumulent les destructions et les ruines, comme des doctrinaires fanatiques, réfractaires à toute considération de patrie ou de droit, plus foncièrement hostiles aux démocraties « bourgeoises » qu'aux

Empires militaristes, et uniquement préoccupés d'assurer, par la violence, le triomphe de ce qu'ils appellent, suivant une terminologie qu'ils comprennent d'ailleurs mal, la « dictature du prolétariat ». Or, quand on se propose, non de flatter le peuple et le prolétariat, mais de les servir et de travailler à leur avancement, on ne peut songer sans épouvante à ce que deviendrait une société soumise actuellement à une pareille « dictature », dans l'absence presque absolue de capacité économique et politique qui caractérise encore le prolétariat. Si notre révolution a pu durer c'est grâce, en partie, à ses cadres « bourgeois ». Il n'en sera pas autrement, on peut l'assurer, de la révolution russe. (1) Seulement, si ces cadres ne sont pas russes ou alliés, ils seront allemands...

Ou plutôt il n'y a pas à se le demander, il n'y a qu'à regarder : on le voit. C'est pourquoi les révolutionnaires russes les plus illustres, mais qui savent ce que c'est que la culture occidentale, et qui ont le sentiment des complexités de l'histoire, un Kropotkine, un Plekhanov, aujourd'hui un Gorki, se détournent avec horreur de cette cari-

---

(1) Une dépêche de Pétrograd (*Temps* du 4 avril) semble indiquer que Trotsky commence à le comprendre. Il aurait senti la nécessité de reconstituer l'armée détruite par lui. Parlant à Moscou il aurait dit : « Jusqu'à ce que le prolétariat soit capable de créer ses propres spécialistes, il est nécessaire d'avoir recours à ceux qui sont là, même à un salaire plus élevé que celui qu'ils recevaient auparavant ». Devant les ruines et l'ignorance, l'évidence s'impose.

cature de leur idéal. (1) Mais à eux aussi on signifie, sans détours, leur congé. Ils n'ont plus leur place qu'au cimetière des fossiles. Et ce sont les bolchevikis que les guides du prolétariat proposent à notre admiration. Et c'est le sort de la Russie qu'on ose préparer à la France...



A tous les amis du droit, à tous ceux qui par delà les formes d'ailleurs nécessaires de l'action sociale s'attachent surtout à l'efficacité pratique des doctrines, il apparaît donc, si ce fléchissement s'accentuait, que la justice serait en grave péril. On parle des progrès de la démocratie. Oui, certes, la démocratie fait des progrès. Elle s'étend dans l'espace, elle gagne des hommes. Elle triomphe, si l'on peut appeler cela un triomphe, en Russie ; elle finira bien par toucher l'Allemagne. Mais à quoi serviraient tous ces « progrès » en quantité si au cours de ces victoires elle finissait par perdre sa vertu et son âme ? (2) La démocratie n'est rien si elle n'est,

---

(1) On a lu dans tous les journaux les protestations de Gorki. La *Bataille* du 8 avril a publié, après *the New Europe* du 14 mars, un article de Kropotkine dont voici la fin : « La terreur s'empare de moi quand je pense au gouffre vers lequel conduisent les avocats d'une paix Hindenburg (L'article est de la fin de décembre 1917) ce peuple russe simple, illettré et si enfantinement crédule. »

(2) Cf. ce cri d'angoisse de M. Henri Fazy, doyen d'âge du Conseil national helvétique, dans son discours d'ouverture de la

au moins virtuellement et dans la volonté de ses élites directrices, le régime du droit. Elle n'est rien non plus, elle devient le plus désarmé des régimes si, dans ces mêmes élites et chez les citoyens qui donnent le ton à la nation, ne se trouve pas au moins un atome de cette « vertu » dont parlait Montesquieu, entendons l'ardent sentiment du devoir civique, accompagné du minimum de dignité privée qui en est inséparable. Si ces sentiments viennent à s'obscurcir dans les élites mêmes, que restera-t-il de l'esprit du régime ? Une démocratie à la sauce majoritaire allemande, une démocratie à la sauce plus ignoble encore du *Bonnet Rouge*, seraient-elles encore des démocraties ?

On veut édifier la Société des Nations. Oui encore. Comme l'a bien vu le président Wilson, il n'est pas de plus noble fin à proposer à l'espoir des peuples. Seule une vraie fédération des États de l'ancien et du nouveau monde pourrait, en arbitrant les conflits politiques, éviter le renouvellement du cauchemar qui nous écrase. Mais une telle fédération, qui pourrait et devrait déjà se conclure entre alliés, n'est évidemment généralisable qu'entre nations libres, délivrées de la menace de l'hégémonie germanique, sans quoi on n'aurait que les États-

---

nouvelle législature : « Faudra-t-il admettre que la dernière étape de l'évolution démocratique pût être d'ouvrir les portes à l'adversaire et d'accepter sans résistance le joug de l'étranger ? Dans nos plus lointaines vallées retentirait alors ce cri désespéré : *Finis Helvetiæ.* »

Unis d'Ostwald, présidés par Guillaume II, empereur et roi. Songe-t-on à l'énergie, à la constance, en même temps qu'à la haute sérénité de pensée, que nécessite la poursuite d'une telle condition ? Ces qualités, presque contradictoires, on les trouve chez un Wilson, aussi résolu à forcer la victoire qu'à ne pas en abuser ; les rencontre-t-on chez tous ses admirateurs ? On voit se renouveler pour Wilson ce qu'on a vu pour Jaurès, ce qui semble être le destin de toutes les pensées synthétiques : on ne met en avant que la thèse ou l'antithèse, et la synthèse disparaît. Les uns, négligeant le haut idéal wilsonien, affectent de ne voir que le « réaliste » ; les autres, par riposte, sous prétexte d'idéalisme, passent sous silence les conditions militaires posées par le politique clairvoyant. Chez les meilleurs mêmes, dont l'intelligence est lucide, la volonté est parfois débile, si bien que la Société des Nations, cet idéal quasi religieux, qui exige la tension de toutes les énergies, n'est parfois qu'un paravent qui dissimule décemment le renoncement ou la veulerie. Et ainsi on constate le plus affligeant divorce entre la largeur de vues et l'énergie du caractère. S'imagine-t-on que la démocratie des États, comme la démocratie des citoyens, soit viable autrement que par un profond sentiment juridique, par un sens fort et grave des obligations de la vie nationale et internationale, et par la volonté froide et réfléchie de faire respecter, par toutes les sanctions dont elle disposera, ces obligations ?

On veut enfin reconstituer les diverses Internationales. Tendance incontestablement légitime et inéluctable, mais à condition que la « politique », pour parler comme Péguy, ne dévore pas une fois de plus la « mystique ». Quel serait le sens d'une Internationale chrétienne si le Pontife suprême, si les pasteurs des diverses Églises persistaient à faire passer les intérêts temporels de ces Églises avant la mission rédemptrice du christianisme ? Quelle serait la vertu d'une Internationale socialiste si les chefs ou les adeptes des divers partis politiques qui se réclament d'elle en arrivaient à préférer le replâtrage hâtif, édifié sur des défaillances ou des malentendus, de leurs organisations, à l'idée haute et noble que représente, au moins dans la tradition française et humaine, le socialisme ? Sur quelles bases enfin asseoir la communion universelle des écrivains, des artistes, des penseurs, la cité de Dieu, si ces défenseurs de l'idéal, pour mieux planer dans l'azur, commençaient par passer l'éponge sur des crimes dont les générations éprises d'idéal ne pourront plus, désormais, se détourner? Il y a là un choix entre la matière et l'esprit dont les consciences *vivantes* seront impuissantes, dorénavant, à écarter la hantise.

Et il se peut bien que cette insistance soit importune. Il se peut, comme on l'a objeçté à plusieurs reprises à l'auteur de ces pages, que ce soit trop

demander à des hommes que d'exiger qu'ils aiment, d'un même amour, le droit des peuples et le droit des classes, l'intérêt des églises et la cité de Dieu. Il faut qu'ils choisissent, m'a-t-on dit, qu'ils tracent un sillon étroit, nationalisme pur ou syndicalisme pur, et qu'ils ignorent ou méprisent le reste ; la faiblesse humaine n'est pas capable d'un effort plus soutenu. — Soit, les hommes sont faibles : est-ce une raison pour ne pas leur insuffler de la force ? Et si les doctrines du salut viennent à se vider de tout attachement actif pour les objets à sauver — c'est présentement l'indépendance des nations — comment pourront-elles encore se réclamer de la justice ? Et s'il faut abolir l'espérance de Justice, ce monde réduit au mécanisme aveugle, aux éternels conflits de la Force et de la Ruse, comment l'aimer ?

TABLE DES MATIÈRES

IMPRIMERIE NOUVELLE L'AVENIR

:: :: :: :: Association Ouvrière :: :: :: ::

4, Rue du Pont-Cizeau et 1, Rue du Rivage

NEVERS :: :: :: :: :: :: Téléphone 3-31

